

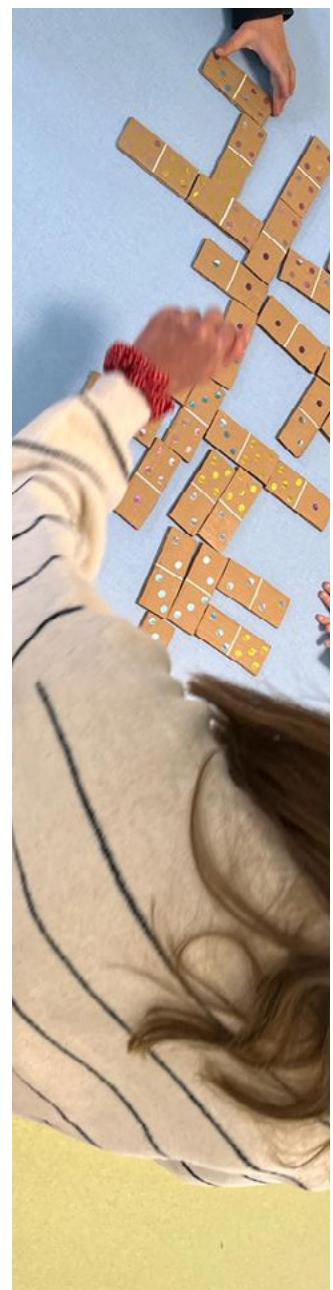


# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INTERCO

## *Sarlat-Périgord Noir*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

2024



BEYNAC-ET-CAZENAC • LA ROQUE-GAGEAC • MARCILLAC-SAINT-QUENTIN • MARQUAY  
PROISSANS • SARLAT-LA-CANÉDA • SAINTE-NATHALÈNE • SAINT-ANDRÉ-ALLAS  
SAINT-VINCENT-DE-COSSE • SAINT-VINCENT-LE-PALUEL • TAMNIÈS • VÉZAC • VITRAC

# SOMMAIRE

5 à 9

## L'INSTITUTION

- p5. Les compétences*
- p6. Les élus*
- p7. Nouveaux enjeux et dynamiques territoriales*
- p8. Temps forts de l'année 2024*

12 à 29

## LES GRANDS PROJETS

- p12. Aménagement durable de l'espace*
- p15. Développement économique*
- p20. Équipements culturels*
- p22. Pôle enfance, jeunesse et prévention*
- p28. Action sociale*
- p29. Office de tourisme*

31 à 56

## LES MOYENS GÉNÉRAUX

- p31. Organigramme*
- p33. Accueil, secrétariat et administration générale*
- p34. Médiathèques*
- p35. Développement économique*
- p36. Sarlatech*
- p39. Service ressources humaines*
- p40. Service financier*
- p43. Service voirie*
- p44. Eau, assainissement et rivières*
- p46. Urbanisme et aménagement durable de l'espace*
- p51. Relais Petite Enfance du Périgord Noir*
- p52. Lieu d'accueil enfants-parents «123 soleil»*
- p53. Micro-crèche «Lous coustous»*
- p54. Crèche «Les p'tits croquants»*
- p55. ALSH maternel du Plantier*
- p56. Crèche familiale*
- p57. ALSH Enea loisirs*
- p58. ALSH du Ratz-Haut*
- p59. Service jeunesse*
- p60. Les services mutualisés*

# LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2024 a marqué l'aboutissement d'un projet majeur. Le 30 novembre dernier, la médiathèque de Sarlat a ouvert ses portes, accueillant un public nombreux et immédiatement conquis.

C'était une volonté forte des élus de choisir un Pôle culturel comme tout premier équipement construit par notre Communauté de communes. Avec la Maison des musiques, la médiathèque concrétise la place que nous accordons à la culture, comme un pilier essentiel du bien-vivre ensemble. Car c'est un véritable lieu de vie pour tous, un carrefour de rencontres, d'échanges et de découvertes que nous avons souhaité créer.

La médiathèque démontre une nouvelle fois que l'échelle intercommunale est la bonne pour mener de grands projets et proposer des équipements structurants pour notre territoire. Elle s'inscrit dans une continuité d'investissements dans des services publics de qualité, à l'image de Sarlatech, devenu, en moins d'un an, un espace essentiel pour favoriser l'activité économique.

On peut aussi citer nos actions en faveur de la santé ou des jeunes, de la mobilité ou de la rénovation de l'habitat, avec à chaque fois de nombreux dispositifs proposés.

Comme chaque année, la lecture de ce rapport d'activité, vous permettra d'avoir un panorama complet de nos actions, mises en oeuvre par des agents mobilisés pour la réussite de leurs missions, engagés pour accompagner le quotidien et l'épanouissement de chacun.

Et c'est tous ensemble, que nous œuvrons pour faire du Sarladais, un territoire plus attractif, solidaire et durable que jamais.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Jacques de Peretti".

Président de la Communauté de communes  
Sarlat - Périgord Noir  
Maire de Sarlat-la Canéda

# CARTOGRAPHIE



# SARLAT - PÉRIGORD NOIR

## L'INSTITUTION

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir est née de la fusion en 2011 des Communautés de communes du Sarladais et du Périgord Noir.

Sarlat-Périgord Noir compte 13 communes et regroupe 16 719 habitants pour une superficie de 228 km<sup>2</sup>.

### 13 COMMUNES

- **Beynac-et-Cazenac**  
458 Beynacois et Cazenacois
- **La-Roque-Gageac**  
448 Laroquois
- **Marcillac-Saint-Quentin**  
858 Marcillacais
- **Marquay**  
602 Marquayaïs
- **Proissans**  
1104 Proissanais
- **Saint-André-Allas**  
908 Andréasiens
- **Saint-Vincent-de-Cosse**  
393 Vinecossois
- **Saint-Vincent-Le-Paluel**  
305 Saint Vincenais
- **Sainte-Nathalène**  
660 Nadalénois
- **Sarlat-La-Canéda**  
9143 Sarladais
- **Tamniès**  
417 Tamniacois
- **Vézac**  
520 Vézacois
- **Vitrac**  
874 Vitracois

Source INSEE 2022 - Population légale

## DOMAINES DE COMPÉTENCES

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- GEMAPI
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

### COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

### AUTRES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Schéma d'assainissement, création, gestion administrative et financière du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Mise en œuvre et développement de la politique touristique
- Mise en œuvre et développement de la politique du Pays du Périgord Noir et soutien aux projets
- Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT
- Enseignement musical
- Regroupement des moyens matériels et financiers pour la lutte contre l'incendie
- Petite enfance, enfance et jeunesse : ensemble des structures et/ou services existants ou à créer
- Accueil périscolaire des mercredis
- Mobilité

### EN 2024

- 8 bureaux communautaires
- 8 conseils communautaires
- 132 délibérations
- 8 réunions de commissions
- 1 réunion de la commission petite enfance, enfance, jeunesse
- 2 réunions de la commission culture
- 2 réunions de la commission emploi, développement artisanal, industriel et agricole
- 1 réunion de la commission voirie
- 2 réunions de la commission développement durable et mobilité et 2 sous-commissions mobilité

# TROMBINOSCOPE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



**Jean-Jacques de Peretti**  
Président  
Sarlat



**Benoît Secrestat**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Prioisans



**Jérôme Peyrat**  
2<sup>e</sup> vice-président  
La Roque-Gageac



**Marie-Pierre Delattaingnant**  
3<sup>e</sup> vice-présidente  
Sarlat



**Jean-Michel Pérusin**  
4<sup>e</sup> vice-président  
Sainte Nathalène



**Patrick Salinié**  
5<sup>e</sup> vice-président  
Saint André Allas



**Frédéric Traverse**  
6<sup>e</sup> vice-président  
Vitrac



**Didier Délibie**  
7<sup>e</sup> vice-président  
Marquay



**Patrick Aldrin**  
8<sup>e</sup> vice-président  
Sarlat



**Fabienne Lagoubie**  
9<sup>e</sup> vice-présidente  
Sarlat



**Michel André**  
Conseiller communautaire  
Marcillac Saint Quentin



**Jean-Luc Astié**  
Conseiller communautaire  
Marquay



**Antoine Devigne**  
Conseiller communautaire  
Saint-Vincent de Cossé



**Olivier Lamozie**  
Conseiller communautaire  
Taminès



**Serge Parre**  
Conseiller communautaire  
Beynac et Cazenac



**Christian Robles**  
Conseiller communautaire  
Vézac



**Etienne Rouquie**  
Conseiller communautaire  
Saint-Vincent le-Paluel



**Marlise Cabanel**  
Conseillère communautaire  
Sarlat



**Christophe Najem**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



**Marc Pinta-Tourret**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



**Marie-Pierre Valette**  
Conseillère communautaire  
Sarlat



**Guy Stievenard**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



**Monica Dubost**  
Conseillère communautaire  
Sainte Nathalène



**Thierry Gautier**  
Conseiller communautaire  
Beynac et Cazenac



**Sylvie Delbarry**  
Conseillère communautaire  
Vézac



**Claudine Pradat**  
Conseillère communautaire  
Prioisans



**Fabrice Gareyte**  
Conseiller communautaire  
Marcillac Saint-Quentin



**Brigitte Jales**  
Conseillère communautaire  
Vitrac



**Carine Audit**  
Conseillère communautaire  
Saint-André-Allas



**Elise Bouyssou**  
Conseillère communautaire  
Sarlat



**Carlos Da Costa**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



**Julie Nègrevergne**  
Conseillère communautaire  
Sarlat



**François Coq**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



**Maryline Flaqière**  
Conseillère communautaire  
Sarlat



**Basile Fanier**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



**Célia Castagnau**  
Conseillère communautaire  
Sarlat



**Gérard Gatinel**  
Conseiller communautaire  
Sarlat



## Le bureau communautaire

Instance de débat, de validation et d'orientation, le bureau est animé par le Président de la Communauté de communes. Il est composé des 9 vice-présidents et de 12 conseillers communautaires. Une pastille de couleur vous permet de les identifier sur le trombinoscope.

### Les délégations des vice-présidents :

- Benoît Secrestat :** Emploi et développement économique, finances, administration générale et ressources humaines
- Jérôme Peyrat :** Economie touristique
- Marie-Pierre Delattaingnant :** Solidarités et santé
- Jean-Michel Pérusin :** Urbanisme, habitat et environnement
- Patrick Salinié :** Culture, petite enfance, enfance et jeunesse
- Frédéric Traverse :** Voirie (investissement) et SPANC
- Didier Délibie :** Voirie (fonctionnement)
- Patrick Aldrin :** Sécurité, prévention des risques, suivi de chantiers
- Fabienne Lagoubie :** Programme alimentaire, agriculture et mobilité

### Les membres du bureau délégués :

- Olivier Lamozie :** Programme alimentaire et agriculture
- Christophe Najem :** Economie numérique et économie touristique
- Marie-Pierre Valette :** Finances, administration générale et ressources humaines

# S'ENGAGER AU CŒUR DE NOUVEAUX ENJEUX ET DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

## « FRANCE RURALITÉS REVITALISATION » (FRR)

Suite aux multiples interventions des élus ces dernières années, les communes de la Communauté de communes ont enfin été classées en « France Ruralités Revitalisation » (FRR).

Ce classement a été établi par un arrêté du 19 juin 2024, qui établit la liste des communes et fixe au 1er juillet 2024 l'entrée en vigueur des mesures.

Le dispositif FRR prévoit des exonérations fiscales (Impôt sur les bénéfices) et sociales (exonérations de charges patronales) pour les entreprises éligibles. Ces exonérations sont mises en œuvre par les services de l'Etat.

Les collectivités locales, zonées FRR, ont la possibilité de compléter ces mesures d'exonération :

- Les communes peuvent décider, par délibération, de l'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ;
- Les EPCI peuvent décider, par délibération, de l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Ces exonérations fiscales s'appliquent alors aux entreprises qui s'installent en zone FRR à compter du 1er juillet 2024. Les entreprises déjà implantées ne bénéficient pas de ces exonérations fiscales.

Elles sont applicables pendant 5 ans à 100 % puis de manière dégressive pendant 3 années suivantes (75%, 50% et 25%), sans compensation par l'État.

**Le Conseil communautaire a adopté lors de la séance du 12 septembre 2024 la délibération d'exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la délibération d'exonération de sa part de TFPB.**

## S'INSCRIRE DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Poursuite de l'accompagnement du projet de création d'une **nouvelle gendarmerie**
- Poursuite de la participation aux réflexions et aux travaux sur la construction d'un **centre aquatique départemental** en Sarladais
- L'intégration du **nouveau siège** pour la CCSPN à la mesure des nouvelles dynamiques et des nouveaux enjeux
- La poursuite du **Contrat Local de Santé** (CLS)
- La poursuite d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (**OPAH**) et de la « **plateforme de rénovation énergétique** » (PRE) à l'échelle du Pays du Périgord Noir
- La poursuite par les 6 Communautés de communes du Pays d'une **Action Collective de Proximité** (ACP)
- La poursuite de l'engagement du syndicat du **SCOT** et les premiers travaux du bureau d'étude
- La poursuite de l'accompagnement du schéma de développement de **la fibre optique** sur le territoire

## L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

### Le transfert de la compétence Eau et assainissement

Il avait été décidé d'engager une réflexion sur la possibilité d'un transfert anticipé de la compétence assainissement collectif à la Communauté de communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et c'est donc ainsi que le 8 Juillet 2024 le Conseil communautaire votait en faveur d'un transfert anticipé de la compétence assainissement collectif.

En octobre dernier, le Premier ministre, Michel Barnier, a exprimé son souhait de « réduire les contraintes pesant » sur les collectivités locales et de leur « rendre de la liberté ». Il a alors annoncé souhaiter mettre un terme au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement sous réserve que les transferts n'aient pas encore été réalisés. Une proposition de loi a été déposée dans ce sens.

Au vu du contexte législatif, les élus de la Communauté de communes, s'interrogeant sur les modalités possibles d'organisation pour l'avenir au vu des annonces gouvernementales, et avant l'applicabilité du transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2025, ont alors décidé de renoncer au transfert anticipé de l'assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le transfert étant ainsi reporté à 2026.

En fonction des évolutions législatives, les élus devront se prononcer sur ces transferts de compétences en 2025. Ces deux transferts étant importants, il faudra permettre l'appropriation de ces nouvelles missions par les services et par les partenaires.

## 2024 : LES TEMPS FORTS

Toutes ces réalisations ne sont possibles que grâce à l'engagement fort des agents qui composent la collectivité et qui font preuve au quotidien d'un grand professionnalisme, de résilience et d'un sens fort du service public.

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Lancement de la plateforme Atchoum pour la mobilité



Evaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCSPN

Lancement de l'élaboration du SCOT

Travaux de réflexion pour le transfert des compétences eau et assainissement



Renaturation de la Cuze et de la Place Marc Busson à Sarlat-la-Canéda

Travaux de renaturation du ruisseau Ladignac à Proissans

Extension de la Flow vélo (île d'Aix – Thiviers) jusqu'à Sarlat

### SANTÉ

Décision de convention d'aide à l'installation des professionnels de santé (12/2024)

Mise à disposition d'un logement pour les professionnels de santé (05/2024)

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION

Ouverture du Fab-Lab avec programmation d'ateliers

1<sup>er</sup> anniversaire de SarlaTech

Lancement du Campus étudiant SarlaTech



Lancement des 2 parcours d'incubation avec UNITEC (4 start-up accompagnées) et Emergence Périgord

## PROJETS DU TERRITOIRE

Ouverture  
de la  
Médiathèque  
le 30 novembre  
2024



Projet de studios de cinéma  
sur le site de France Tabac,  
partenariat avec Ciné  
Passion 24

Labélisation S3A (09/2024) pour  
le siège de la CCSPN, Maison des  
Musiques, CIAS

Classement  
en zone FRR  
de tout le  
territoire de  
la CCSPN  
(07/2024)

Visites du site France  
Tabac à l'occasion des  
«jeudis du patrimoine»  
et «des journées du  
Patrimoine»



Lancement  
d'une  
campagne  
d'attractivité  
du territoire  
(10/2024)

## PÔLE ENFANCE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Sarlat Color  
(octobre 2024)

Mise en place d'ateliers  
à thèmes par l'équipe  
de la micro-crèche Lous  
Coustous à Proissans

Participation à la Semaine de la  
petite enfance avec invitation des  
parents à participer aux ateliers  
proposés aux enfants (mars 2024)

Racontines de Pâques  
et de Noël

Festi'zik à La  
Roque-Gageac  
(août 2024)

Journée des familles en octobre à Vitrac

Participation au  
passage de la flamme  
olympique dans Sarlat  
le 22 mai

Ateliers numériques  
et photographiques  
avec la conseillère  
numérique de la  
CCSPN







# LES GRANDS PROJETS

---

12

*Aménagement durable de l'espace*

15

*Développement économique*

20

*Pôle culturel et jeunesse*

21

*Maison des musiques*

22

*Pôle enfance, jeunesse et prévention*

28

*Action Sociale*

29

*Office de tourisme*

# AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

## ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement

Maire de Sainte-Nathalène

Fabienne LAGOUBIE

Vice-présidente chargée du programme alimentaire, de l'agriculture et des mobilités

Maire-adjointe de Sarlat

## SERVICE RÉFÉRENT

Urbanisme et aménagement de l'espace

## MOYENS HUMAINS

1 responsable en charge du PLUi, RLPI et PCAET

+

2,5 agents instructeurs

+

1 chargé OPAH logement

+

1 chargé mobilité / logement / PVD

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ET RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

### PLUi et RLPI

L'année 2024 a permis d'appréhender les nouveaux documents d'urbanisme et notamment l'instruction sous PLUi, et de pouvoir identifier les erreurs matérielles après l'élaboration d'un document de cette envergure.

Ce travail d'identification va permettre de lancer la modification simplifiée n°1 qui sera effective en 2025

Depuis la mise en œuvre du PLUi, en 2024, plusieurs procédures de recours ont été déposées. Cela nécessite une gestion et un suivi très régulier.

RLPi approuvé en 2023, chaque commune du territoire poursuit son application.

### *Perspective 2025 : Modification simplifiée du PLUi*

#### PLUi ET RLPI

##### LES DOCUMENTS - CONSULTATION



PLUi



RLPi

Télécharger le dossier complet du PLUi

Télécharger le dossier complet du RLPI

Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site de la Communauté de communes <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/plui-2/> et sur le géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

L'année 2024 a acté le lancement de l'élaboration du SCOT et notamment la réalisation du diagnostic. Travail auquel participe activement la Communauté de communes par le biais de ses élus et des techniciens.

*Perspective 2025 : Poursuite de l'élaboration du SCOT et notamment la réalisation du PAS (Projet d'Aménagement Stratégique)*

# AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat de la CCSPN a été approuvé en 2021 et va faire l'objet en 2024 d'une évaluation à mi-parcours soit au bout de 3 ans de mise en œuvre.

### ZOOM SUR L'AXE 1 DU PCAET : Réduire l'impact carbone des bâtiments

Au travers d'actions concrètes, les particuliers, les professionnels et les services publics sont accompagnés notamment dans la rénovation énergétique du bâti existant et la construction de qualité afin de réduire l'impact carbone des bâtiments.

**Poursuite du travail grâce à notre plateforme Périgord Noir Rénov et notre OPAH mise en place depuis 2023.**

### Plateforme de rénovation énergétique (PRE)



Cette plateforme est complémentaire au projet d'OPAH de la CCSPN, puisqu'elle est le guichet unique local sur le thème de la rénovation énergétique à destination de la population.

Trois thermiciens œuvrent pour le compte des 5 EPCI du Pays du Périgord Noir.

La PRE, en 2024, a géré 596 actes tout confondu, reçu 418 appels, réalisé 153 entretiens et réalisé 24 diagnostics à domicile sur le territoire de la Communauté de communes.

### O.P.A.H.

La Communauté de communes et les 13 communes de la CCSPN accompagnent les propriétaires bailleurs ou occupants dans la rénovation de leur habitat dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2023/2027.

L'accompagnement technique de la Communauté de communes et les aides financières de la Communauté de communes et des communes concernent des travaux de :

- rénovation énergétique (isolation, système de chauffage, ventilation...)
- réhabilitation et mise aux normes d'un logement dégradé, comme l'assainissement, l'électricité, le gros œuvre...)
- adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés, aménagements intérieurs...)
- remobilisation d'un logement vacant.

Chaque projet, est pris en charge, dans un premier temps par le guichet unique Périgord Noir Rénov', qui oriente en fonction des demandes vers le service communautaire et l'animateur OPAH.

#### Perspectives 2025 :

- Signature du Pacte territorial
- Communication auprès des propriétaires bailleurs sur les aides disponibles
- Organisation de permanences dans les communes avec Périgord Noir Rénov'

#### Chiffres 2024 :

##### Bilan OPAH (revenus modestes et très modestes)

95 contacts établis  
44 dossiers déposés ANAH  
36 dossiers accordés  
29 projets terminés

- Montants des travaux initiés : 1 594 198 €  
- Primes CCSPN accordées : 68 434 €  
- Primes communales accordées : 24 153€  
- Autres subventions obtenues : 1 078 495 €  
(ANAH, retraite, CEE... etc.)

15 courriers adressés aux propriétaires de présumées passoires thermiques (classement F et G) offertes à la location

# AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

## ZOOM SUR L'AXE 2 DU PCAET : Mobilité

L'année 2024 a connu de belles avancées sur les projets en termes de mobilité.

On citera par exemple :

- L'extension de la Véloroute Voie Verte Flow vélo (île d'Aix – Thiviers) jusqu'à Sarlat-la Canéda
- Le lancement de la plateforme Atchoum qui a vu le jour sur l'ensemble des EPCI du Pays du Périgord noir en octobre 2024.
- Le Contrat Opérationnel de Mobilité élaboré durant toute l'année avec la région et les 5 autres EPCI du Pays du Périgord Noir, et signé en fin d'année 2024 permettant d'acter des actions concrètes à mettre en place sur notre territoire.
- Le recrutement du cabinet en charge de la maîtrise d'œuvre de la Véloroute Voie Verte sur la vallée de la Dordogne et le lancement du travail sur les acquisitions foncières avec l'aide de la SAFER.

### Perspectives 2025

- *Renouvellement du marché de transport urbain Sarlat Bus*
- *Lancement des acquisitions foncières et du travail avec le maître d'œuvre sur la véloroute vallée de la Dordogne*
- *Déploiement d'Atchoum*

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## SITE DE FRANCE TABAC

### ÉLU RÉFÉRENT

**Benoît SECRESTAT**

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines  
Maire de Proissans

### SERVICE RÉFÉRENT

Développement économique

### MOYENS HUMAINS

1 agent

### PROJET DE CINÉMA

Situé dans les locaux de l'ancienne usine « France Tabac », ce projet associe la SEMIPER, l'association Ciné-Passion, le Conseil départemental de la Dordogne, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir (C.C.S.P.N.).

Le choix s'est désormais porté sur un bâtiment de 6000 m<sup>2</sup> et un autre de 15 000 m<sup>2</sup> pour y créer un écosystème grâce à une ressourcerie/recyclerie, un espace de formation et des studios de tournage.

La ressourcerie/recyclerie permettra de récupérer, stocker, transformer et réutiliser des décors et accessoires de cinéma.

L'espace formation permettra, lui, de former aux métiers techniques du cinéma et ainsi d'assurer les besoins en main d'œuvre des futures productions tout en préservant les savoir-faire mondialement reconnus de l'industrie cinématographique française. Des actions sont d'ailleurs dès à présent en œuvre grâce à un partenariat fort avec l'Education nationale qui a engagé la « coloration » de certaines de ses formations professionnelles. La ressourcerie/recyclerie servira aussi de matériothèque pour ces formations.

Enfin, le projet prévoit la création d'un studio de 1000 m<sup>2</sup> aux normes internationales et d'un studio de 400 m<sup>2</sup>. Le plus petit sera adossé à l'espace formation et sera particulièrement dédié à l'émergence. Le plus grand s'inscrit lui dans la volonté exprimée par le Gouvernement à travers l'appel à projet « La Grande Fabrique de l'Image-France 2030 » de redonner de la compétitivité à notre pays en matière d'accueil de tournage.

#### Perspectives 2025

- *Réflexion sur le portage du projet et poursuite des travaux sur les usages*
- *Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre*

### SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET RESTE DU SITE

Le nouveau siège de la Communauté de communes, dans des anciens locaux administratifs de France Tabac – 1 avenue du Périgord - a ouvert ses portes en mai 2023. L'année 2024 a permis de finaliser le projet de construction d'un ascenseur et de réfection de la couverture avec l'ajout de panneaux photovoltaïques. La consultation des entreprises pour ce nouveau chantier a été lancée le 2 décembre 2024.

S'agissant du reste du site, un cahier des charges pour une étude sur le fonctionnement des bâtiments libres et notamment de la première barre est en cours de rédaction ainsi que la réalisation d'une intégration urbanistique de l'intégralité du site.

#### Perspectives 2025

- *Mise en œuvre de l'ascenseur et des panneaux photovoltaïques au siège de la CCSPN*
- *Lancement de la consultation pour l'étude sur le fonctionnement des bâtiments*

## ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES BORNE 120 FIN DE LA COMMERCIALISATION

Sur les 10 lots commercialisés, 8 ont trouvé preneurs avec la finalisation de 3 ventes en 2024. Pour les deux lots à vendre, deux porteurs de projet ont d'ores et déjà montré un intérêt et les ventes pourraient se concrétiser en 2025.

*Perspective 2025 : Recherche de foncier économique*



## CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'année 2024 a permis de finaliser un projet important pour la CCSPN : le lancement d'une campagne d'attractivité du territoire. C'est ainsi que le 17 octobre elle a été lancée au cinéma Rex. Cette campagne d'attractivité économique, intitulée «Le temps d'y vivre», permet de mettre en lumière les atouts du territoire pour attirer entrepreneurs, talents et nouveaux habitants en quête d'un cadre de vie équilibré, entre dynamisme économique et douceur de vivre.

L'objectif est de faire de Sarlat-Périgord Noir une destination économique de premier plan, en valorisant le tissu entrepreneurial qui compte plus de 5 500 entreprises locales et en mettant en avant des projets structurants comme SarlaTech et le site de France Tabac.

La campagne est également portée par les témoignages de néo-Périgordins qui ont choisi la CCSPN pour y construire leur vie et leurs projets professionnels. Leurs parcours, leurs réussites et leur passion pour nos terres sont au cœur de cette initiative.

L'opération est structurée autour d'un film institutionnel, de petites séquences vidéo (six témoignages) diffusées sur des sites internet comme 20 minutes, d'un site internet dédié, d'une campagne d'affichage à Sarlat, d'une présence en gares à Bordeaux, Paris-Montparnasse, Lille et à l'aéroport de Brive, d'une diffusion sur les réseaux sociaux.

### Perspectives 2025

- *La poursuite de la campagne sur le 1er semestre 2025*
- *Le tournage et la diffusion d'un 7ème témoignage ciblant les professionnels de santé*

Julien, Camille, Sophie, Bruno, Paul, April et Estelle prennent  
Le temps d'y vivre  
Et vous ?

**Sarlat Périgord Noir COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Avec le soutien de  
**PREFET DE LA DORDOGNE**  
Fonds communal d'entrepreneuriat et développement du territoire

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SARLADAIS (SIDES)

*Le suivi administratif et la gestion du syndicat seront à partir du 1er janvier 2025 assurés par la Communauté de communes Pays de Fénelon.*

### Perspective 2025 :

**Poursuite des études et de l'acquisition des terrains**

### SIDES - Extension ZAE de Vialard

Le projet consiste à la création de 800 mètres de voirie nouvelle, avec la modification du tracé de l'actuelle RD 704 (une convention est en cours avec le Département) qui se raccorderait sur le Rond-Point existant de la zone d'activité et une extension de la zone d'activité de 12 hectares.

## Construction d'un abattoir de volailles grasses

Malgré les efforts des membres de la SCICA et le soutien sans faille des collectivités, les producteurs ont rencontré trop d'obstacles pour aller plus loin. Ainsi, le projet dans la configuration envisagé est arrêté et une étude sur la filière devra éclairer sur l'avenir du projet.

## SARLATECH



**Adresse : 89 avenue de Selves  
à Sarlat-la-Canéda**  
**Site : [www.sarlatche.fr](http://www.sarlatche.fr)**  
**Tel : 05.47.27.99.18**  
**@ : [sarlatche@ccspn.fr](mailto:sarlatche@ccspn.fr)**

L'année 2024 marque le premier anniversaire de SarlaTech. Cet espace de 400m<sup>2</sup>, à proximité du centre-ville, accueille un écosystème complet pour les entrepreneurs, une gamme diversifiée de services destinés aux entreprises, créateurs d'entreprises, étudiants, porteurs de projets et bien d'autres.

Le bilan de l'activité de cette première année est très positif :

- Un programme d'animations riche pour les entreprises locales : 13 ateliers ou conférences, 7 cafés de la création soit près de 110 porteurs de projet accueillis, 5 *Monday Wake Up* et 1 auberge espagnole
- Un espace de coworking ouvert 7j/7 de 6h à 22h : 220 places ont été louées
- Des salles de réunions utilisées une centaine de fois
- Des bureaux privatifs loués toute l'année
- Un Fab-Lab ouvert depuis septembre. Un partenariat avec la Pelle aux Idées a été mis en place pour co-animer ce lieu. Des créneaux sont réservés pour les écoles du territoire et nos centres de loisirs
- Un studio ouvert depuis septembre dédié à la création audio et vidéo. Il permet de réaliser des podcasts, des émissions radio, des contenus pour les réseaux sociaux...
- Un incubateur en partenariat avec la French Tech Périgord et UNITEC. 4 start-up du Périgord bénéficient actuellement d'un parcours d'accompagnement.

Par ailleurs, Sarlatech accueille également un campus accessible à tous les étudiants suivant une formation à distance certifiante ou qualifiante à temps plein.

Les étudiants doivent être présents à minima 12h/semaine. Ils sont accompagnés par deux agents et bénéficient d'une séance de sport, de mise en relation avec les entrepreneurs et réseaux du territoire, d'activités culturelles... etc. L'idée est de créer un esprit de promotion pour leur permettre de rester motivés tout au long du parcours de formation.

## ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP)

Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie *Artisanat Commerce* et le dispositif « ACP » (Action Collective de Proximité) en faveur des commerçants et artisans du territoire. La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 Communautés de communes se mobilisent financièrement.

Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de bénéficier d'aides directes financières pour :

- soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises
- accompagner le développement digital
- soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de CO<sub>2</sub>
- faciliter la transmission reprise d'entreprises

### Perspectives 2025 :

- Attribution de subventions
- Poursuite de l'étude des dossiers

Un plan d'action a été mis en place pour une durée de 3 ans (décembre 2021 à décembre 2024).

39 dossiers validés pour 284 248.85 € d'aides attribués en 2024. Sur ces 39 dossiers, 9 font partie de la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir.

## LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au vu de la diminution de la densité de professionnels de santé sur le territoire de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir se pose la question du renouvellement de l'offre de soins.

**Une intervention volontariste dans le domaine de la démographie médicale a donc été inscrite dans les grandes priorités stratégiques des élus.**

L'évolution de la démographie médicale amène dès aujourd'hui à constater des difficultés d'accès aux soins pour les habitants. Malgré les efforts des acteurs présents, on note d'ores et déjà une dégradation de l'offre de santé de proximité. À ce jour, la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir n'est pas définie comme une zone prioritaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS). En effet, en 2024, les indicateurs statistiques pour la Communauté de communes ne sont pas encore assez défavorables. Ce zonage permet notamment aux candidats à l'installation de bénéficier d'une aide financière de l'ARS.

Pour autant, le vieillissement de la population médicale et le nombre prévisible de départs à la retraite de certains professionnels de santé, et notamment des généralistes, laissent prévoir, à court terme, une dégradation très forte de l'offre de soins.

Aussi, pour prévenir ce phénomène de désertification médicale, les élus communautaires ont souhaité engager des actions pour contribuer à l'installation de médecins, en complément des mesures incitatives mises en place par l'Assurance Maladie et l'ARS.

Ils ont ainsi décidé de mettre en œuvre des mesures permettant de renforcer l'attractivité et attirer de nouveaux praticiens sur le territoire.

**Ces actions concrètes sont :**

- **la participation à un Contrat Local de Santé (CLS),**
- **le soutien financier de la Communauté de communes au centre de santé,**
- **la location à l'année d'un appartement qui est mis à disposition de stagiaires en médecine et de médecins remplaçants,**
- **la sollicitation d'un cabinet de recrutement spécialisé**
- **le lancement d'une campagne d'attractivité du territoire.**

Pour autant, malgré cet engagement fort de la collectivité, nous constatons une offre encore insuffisante et de réelles difficultés dans l'accès aux soins.

Dans le prolongement de ces actions, les élus ont décidé, dès lors que la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir n'est pas classée en zone prioritaire par l'ARS, d'octroyer une **aide à l'installation pour de jeunes médecins** afin de compenser l'impossibilité pour eux de prétendre au dispositif de l'ARS.



# LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

L'année 2024 fût marquée de changements pour le réseau de lecture publique de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir. L'ancienne bibliothèque de Sarlat a fermé ses portes le 3 août et, après quatre mois de déménagement et d'aménagement, la nouvelle Médiathèque a ouvert au public le 30 novembre. L'équipe du réseau de lecture publique salue d'ailleurs l'implication des bénévoles qui lui ont permis de mener à bien ces opérations d'envergure.

## CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Afin de pallier la demande croissante de rendez-vous sur Sarlat, les plages de rendez-vous ont été agrandies avec l'ouverture de la médiathèque. Parallèlement, la conseillère numérique a activement travaillé avec l'ensemble du service jeunesse ainsi que la Fondation de Selves afin d'éduquer aux usages numériques les scolaires et les périscolaires en intervenant in situ, mais également en formant l'ensemble des animateurs de la Communauté de communes à SarlaTech.

Lors de cette journée d'ouverture, plus d'un millier de personnes ont découvert les lieux, 150 cartes d'adhésion et 85 renouvellements ont été comptabilisés.

Pour le mois de décembre :

- Visite de 3 330 personnes (décembre 2023 1 206 personnes)
- 546 nouvelles inscriptions et 218 réinscriptions

Il s'agit là d'un équipement pensé dans l'aménagement de la ville permettant la revitalisation d'un quartier en centre-ville de Sarlat.

Le coût global d'aménagement du Pôle Culturel & Jeunesse pour la Communauté de communes est de 8,26M € et a été financé à hauteur de 65 % ; le reste à charge de la collectivité est donc de 2,84 M€.

Mais Sarlat n'est pas la seule antenne du réseau à avoir connu des évolutions. Le fonctionnement des deux bibliothèques de proximité a ainsi été harmonisé :

- les horaires d'ouverture des bibliothèques de Sainte-Nathalène et de Marquay ont été revus en adéquation avec les pratiques des usagers et dans un souci de lisibilité au sein du réseau
- des heures du conte ont été mises en place à Sainte-Nathalène sur le modèle de ce qui était proposé à Marquay avant chaque vacances scolaires.

Ces deux bibliothèques ont également bénéficié d'un réaménagement au mois d'août et ont vu l'arrivée de nouveaux bénévoles. Enfin, la bibliothèque de Sainte-Nathalène reconduit cette année le prix des incorruptibles en partenariat avec ENEA Loisirs pour les enfants de la maternelle à la 6<sup>e</sup>.

## PERSPECTIVES 2025

- *Inauguration du pôle culturel*
- *Développement d'une politique d'action culturelle dans le réseau et sur le territoire en lien avec les autres acteurs du territoire*
- *Finaliser les dernières levées de réserves (médiathèque de Sarlat).*

# MAISON DES MUSIQUES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, la Maison des musiques est ouverte. La Communauté de communes a décidé d'offrir aux musiciens du territoire un lieu unique et adapté pour la pratique de toutes les musiques.

Installée au 9 rue Jean-Baptiste Delpeyrat à Sarlat, la Maison des musiques est située dans le cadre du nouveau Pôle Culturel aux côtés de la médiathèque, dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2024 et avec laquelle elle partage une salle d'exposition et d'audition.

L'objectif de cette nouvelle structure est de permettre un travail de coopération dans la bienveillance, le partage et le partenariat. Elle accueille l'antenne sarladaise du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) mais aussi toutes les associations musicales de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et tous les musiciens du territoire qui souhaitent bénéficier de ce nouvel équipement.

Avec ses 2 salles et ses 6 studios, la Maison des musiques favorise les pratiques musicales multiples. L'équipement bénéficie des acoustiques nécessaires et conformes aux diverses utilisations : orchestres, musiques amplifiées, ensembles musicaux, instruments solos. Nouveau lieu coopératif qui privilégie les liens pédagogiques et artistiques entre tous, la Maison des musiques tend à développer le collectif, dans l'enseignement comme dans le projet artistique.



## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## CHIFFRES-CLÉS

- 6 studios d'enseignement musical individuel et collectif
- 1 salle de musiques amplifiées
- 1 salle d'orchestre 60 places
- 99 places dans l'auditorium à la médiathèque
- 18 associations, groupes, particuliers
- 16 professeurs de l'antenne sarladaise du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD)
- 137 élèves encadrés

## MOYENS HUMAINS

1 chargé d'accueil et d'administration générale

## Les propositions du CRDD :

- 1. Découverte ou Eveil**
- 2. Cursus diplômant**
- 3. Parcours personnalisé**
- 4. Pratique collective**
- 5. Pratique d'un deuxième instrument**
- 6. « AMOS » (apprentissage de la musique par l'orchestre)**
- 7. Formation Musicale (FM)**

**- Accueil en périodes scolaires :** lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 19h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et samedi de 10h à 12h30.

**- Accueil hors périodes scolaires :** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h.

# PÔLE ENFANCE, JEUNESSE ET PRÉVENTION

## LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ANIMATION DE LA VIE LOCALE

### ÉLU RÉFÉRENT

#### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

### SERVICES CONCERNÉS

1 multi'accueil
1 crèche familiale
1 micro-crèche
1 lieu d'accueil enfants-parents
2 relais petite enfance (RPE)
3 accueils de loisirs sans hébergement :
ALSH petite enfance
ENEA Loisirs
Ratz-Haut
1 service Information Jeunesse et animation de la vie locale
Projet de réaliser une maison des jeunes

**Le Pôle « petite enfance », « enfance », « jeunesse » met en œuvre des savoir-être tout à fait spécifiques en fonction des âges et, par conséquent des besoins des publics accueillis et de leurs familles.**

Pour les 0/3 ans, la sécurité physique, affective et motrice de l'enfant sont primordiales.

Pour les 3/6 ans, les mêmes enjeux sont à considérer en développant la dimension éducative, les clés de la sociabilité et du vivre ensemble.

Pour les 6/12 ans, l'affirmation de soi et le respect des autres sont des piliers importants à développer pour tendre vers un épanouissement constructif tout en aiguisant son sens de la curiosité dans « le domaine des possibles ».

Pour les 12/17 ans, l'attention, l'écoute et l'accompagnement sont les qualités premières à diffuser afin de leur permettre d'apprivoiser leur liberté en toute sérénité et gagner ainsi une confiance en soi grâce à l'aboutissement de projets qu'ils ont le loisir de mettre en œuvre et de faire aboutir.

Pour les 17/25 ans, il s'agit d'offrir une relation de grande qualité à travers l'accompagnement de projets personnels et/ou professionnels grâce à des dispositifs complémentaires et notamment un guichet unique permettant une orientation claire relative aux besoins nécessaires à la construction des adultes de demain.

C'est précisément en fonction des âges accueillis que les services de ce pôle sont accompagnés par des institutions qui, chacune dans son domaine, est garante :

- de la qualité d'accueil et d'encadrement des enfants ;
- de la pertinence des projets éducatifs et pédagogiques ;
- de l'égalité des chances et de l'équité sociale.

Ces partenaires sont :

- La Protection maternelle infantile (PMI)
- La Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS)
- La Caisse d'allocations familiales (CAF)
- La Mutualité sociale agricole (MSA)



# PETITE ENFANCE

## Accueil de la petite enfance (jusqu' à 4 ans maximum et avant la scolarisation)

Situés sur Sarlat :

**Une crèche** de 30 places accueillant de jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15, soit une amplitude d'ouverture de 52,5 heures hebdomadaires.

L'équipe comprend :

- 1 directrice éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 1 éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 4 auxiliaires principales de puériculture titulaire diplômées.
- 1 auxiliaire de puériculture (adjoint d'animation stagiaire)
- 1 ATSEM principale
- 2 animatrices BAFA/CAP petite enfance, contractuelles.
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien
- 1 médecin vacataire



**Une crèche familiale** avec amplitude horaire variée d'accueil de 7h00 à 19h00 comptant une directrice Infirmière-Puéricultrice Diplômée d'Etat.

L'équipe comprend :

- 2 éducatrices de jeunes enfants diplômée d'Etat (1,5 ETP)
- 1 secrétaire assistante de direction,
- Vacataires : 1 psychologue, 1 médecin, 1 musicien.
- 22 assistantes maternelles pouvant accueillir à leur domicile entre 2 et 3 enfants chacune (potentiel de 57 places en juin 2018) pour une amplitude maximale de 12 heures par jour.



## Un lieu d'accueil parents-enfants « 123 Soleil »

comptant 1 responsable éducatrice de jeunes enfants accueillante et 2 accueillants présents 10 heures ou 13 heures par semaine sur 3 ou 4 demi-journées. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, assistantes maternelles, etc...) le mardi et le vendredi de 9h à 12h ; le jeudi de 15h à 19h et un mercredi matin de 9 h à 12 h entre octobre et juin.

C'est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme, gratuite, sans inscription, de façon régulière ou occasionnelle, de jeunes enfants âgés de moins de quatre ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent.

Cette structure constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Les professionnels sont formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. Le lieu d'accueil parents-enfants est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant.



Située à Proissans :

## Une micro-crèche de 10 places accueillant du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, soit une amplitude d'ouverture de 55 heures hebdomadaires

- une directrice éducatrice de jeunes enfants (diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants)
- une auxiliaire de puériculture (diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture)
- deux agents d'accueil (C.A.P. petite enfance et assistance maternelle)



Positionnés à Sarlat mais déployés sur 5 Communautés de communes :

## 2 Relais Petite Enfance (RPE) animés par 2 éducatrices de jeunes enfants. Service d'information et d'animation en faveur de l'accueil individuel et de l'accompagnement personnalisé pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes.

### Champ territorial du RPE 1 offrant un potentiel d'accueil de 230 places :

Nombre de communes concernées : 27 (13 pour la CCSPN et 14 pour la Communauté de communes Vallée de l'Homme)

Sur la CCSPN, 52 assistantes maternelles « libérales » dont les parents sont les employeurs. Il est à noter que cette population d'assistantes maternelles est vieillissante avec plus de la moitié ayant dépassé les 50 ans et un peu plus de 15% ayant plus de 60 ans.

Sur la CCVH, 26 assistantes maternelles dont 2 exercent en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

### Champ territorial du RPE 2 offrant un potentiel d'accueil de 227 places :

Nombre de communes concernées : 62

Pays de Fénelon : 22 assistantes maternelles dont 5 exerçant en MAM

Domme-Villefranche-du-Périgord : 19 assistantes maternelles

Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède : 24 assistantes maternelles

A ces moyens viennent s'ajouter des prises en charge au domicile des parents dont la quantification n'est pas aisée ainsi que la garde dans le cercle familial.



# ENFANCE

## Accueil de l'enfance (à partir de la scolarisation) :

Situés à Sarlat :

### Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) maternel

dans le cadre de la Maison de l'Enfance, d'une capacité de 25 places, ouvert de 7h45 à 18h15. L'équipe qualifiée BAFA et BAFD est composée d'une directrice et de trois animatrices, d'une auxiliaire de puériculture et d'un CAP Petite Enfance.



**Un ALSH (Ratz Haut)** de 150 places pour les 3-15 ans, ouvert de 7h30 à 18h15, doublé d'un centre d'hébergement de 36 places permettant des séjours de groupes. La vétusté de cet équipement est à noter. Il bénéficie, par ailleurs, d'un espace et d'un environnement remarquables. Un service de bus permet d'acheminer les enfants sur site.

L'équipe comprend :

- 1 directeur
- 2 directeurs adjoints
- 1 secrétaire
- 6 animateurs permanents
- des animateurs vacataires selon les besoins pendant les vacances
- 1 factotum
- du personnel d'entretien



Situé à Sainte-Nathalène :

**Un ALSH (Enea Loisirs)** d'une capacité de 40 places pouvant aller jusqu'à 60 places pendant les grandes vacances, ouvert de 7h30 à 18h30. L'équipe est composée d'une directrice et de trois animateurs.



# JEUNESSE



## **Jeunesse : préadolescents, adolescents, jeunes adultes**

Situés à Sarlat :

### **Un service Information Jeunesse (IJ)**

1 responsable et 1 animateur suppléant. Ce service ouvert 15 heures/semaine, du mardi au vendredi 14h-17h ; mercredi 14h-18h.

L'objectif de l'Information Jeunesse est de permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. Ce lieu s'inscrit comme une passerelle permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires du territoire.

### **Un service d'animation de la vie sociale locale**

Il est géré par un conseillé des Activités Physiques et Sportives (APS). En lien avec l'information jeunesse, ce service par l'organisation d'actions événementielles citoyennes, basées sur le sport, la culture, les loisirs, le populaire et le festif, favorise la cohésion sociale. Ces différents domaines représentent des tremplins privilégiés permettant d'associer la jeunesse dans sa mise en relation avec d'autres types de publics, ainsi qu'avec des partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés.

### **Une future maison des jeunes** avec une nouvelle organisation à imaginer.

L'Espace jeunes donne l'occasion aux jeunes mineurs de prendre conscience des impératifs de la vie collective en s'impliquant dans la mise en œuvre des projets et en étant pleinement acteurs dans leur réalisation. Il est aussi un lieu privilégié pour l'apprentissage du respect mutuel et favoriser la socialisation.

Une restructuration de ce service est en cours.

Le projet d'aménagement de locaux situés juste à côté de la future médiathèque de Sarlat pour y créer la maison des jeunes sera porté par ce service redynamisé.

# ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET PARTENARIAT

Un éducateur des Activités Physiques et Sportives (APS) travaille en étroit partenariat avec l'Information Jeunesse et les partenaires du territoire pour créer des dynamiques, proposer et coordonner des actions d'animation culturelles, sportives et de valorisation du patrimoine.

## LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette démarche de travail avec les services de la CAF vise à réaliser des diagnostics sur notre territoire par l'organisation de réunions avec les services, les habitants, les élus et les partenaires dont les thèmes sont les suivants :

- Petite enfance
- Parentalité
- Jeunesse
- Animation de la vie locale
- Qualité de vie

## ACTIONS DE COORDINATION ENFANCE/JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE :

Mise en place de passerelles entre les structures – Suivi des bilans et des documents administratifs des structures SDJES/CAF – Organisation d'actions de loisirs de proximité sur le territoire.

## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Avec à sa tête le président de la CCSPN et supervisé par le procureur de la République, ce conseil réunit les services de la gendarmerie, de la sous-préfecture, la police municipale, les associations à caractère social et/ou de prévention, le Conseil départemental, les collèges et les lycées, les parents d'élèves, les bailleurs sociaux.

Trois ateliers thématiques permettent de réfléchir et de travailler sur le territoire avec nos partenaires, à savoir :

- La prévention des violences intrafamiliales
- La prévention des jeunes
- La tranquillité publique

## LES MISSIONS DE RÉFÉRENT ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention
- Information et orientation des agents
- Sensibilisation des élus.

### Perspectives 2025 :

- Assurer le remplacement de la direction de la Maison de la Petite Enfance ;
- Rédaction du contrat de projet des RPE ;
- Amorcer le chantier de rénovation du Ratz-Haut ;
- Relancer le service à l'attention des adolescents par le recrutement de son responsable (projet maison des jeunes) ;
- Développer de nouvelles actions en faveur des publics jeunes et des adolescents au niveau du territoire ;
- Maintenir, voire développer la campagne de communication sur la prévention des violences intrafamiliales ;
- Développer des actions sur l'égalité femme/homme ;
- Evaluer la CTG et travailler sur le renouvellement de la convention avec les services de la CAF pour une période de 4 ans ;
- Développer des interactions avec les familles des ALSH.

# ACTION SOCIALE

## LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### MISSIONS

- Actions en faveur des séniors en vue de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées : mise en place d'actions de prévention et de services tels que la livraison de repas à domicile mais aussi accès à des logements adaptés (Résidence Autonomie du Plantier) et développement de solutions adaptées aux besoins des séniors (Conciergerie d'Ici, Atchoum).
- Actions en faveur des personnes adultes souhaitant une élection de domicile, un accompagnement social individualisé pour les aider dans les démarches administratives, un accompagnement budgétaire mais aussi des conseils et des informations sur les organismes et dispositifs sociaux existants. Le pôle « action sociale » intervient également dans l'aide sociale facultative communautaire (chèques d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, chèques cadeaux en fin d'année). Il mène aussi une action plus spécifique en direction des jeunes adultes « en rupture » qui peuvent être hébergés et accompagnés dans l'un des trois logements loués à cet effet. Enfin, il œuvre à la création et au maintien du lien social par le biais d'actions collectives (ateliers cuisine, ateliers éco-logement) et par son inscription dans les projets du territoire (CTG, CLS, actions partenariales).
- Actions sur l'aire des gens du voyage, sur le site de Rivaux, constituée de 16 emplacements (soit 32 places de caravanes) et s'inscrivant dans les orientations du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage en Dordogne (2024/2029).

### FAITS MARQUANTS 2024

- Mise en place de la troisième tournée du portage des repas à partir du 15 juillet 2024.
- Réfection de toutes les salles de bains de la résidence autonomie.
- Déplacement à Bordeaux pour un match de football féminin Brésil/Espagne, dans le cadre des Jeux Olympiques, le 31 juillet 2024 pour des personnes accompagnées par le CIAS.
- 465 familles concernées par la campagne des chèques cadeaux en 2024 contre 411 en 2023.
- 7 jeunes hébergés dans le dispositif ALT pour 938 nuitées.

### ÉLUS RÉFÉRENTS

**Jean-Jacques de PERETTI**  
Président du CIAS  
Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir  
Maire de Sarlat-La-Canéda

**Marie-Pierre DELATTAIGNANT**  
Vice-présidente du CIAS  
Vice-présidente chargée des politiques de solidarité, de santé  
Maire-adjointe de Sarlat-La-Canéda

### CHIFFRES CLÉS 2024

Personnes accueillies : 14 954 accueils physiques et téléphoniques.

Domiciliations : 125 (116 en 2023) dont 37 renouvellements et 88 nouvelles demandes.

Portage des repas : 43 933 repas livrés en 2024 (41 347 en 2023).

### EFFECTIF ET MOYENS

Budget : 1 778 200 €  
Effectif : 14 agents dont 5 travailleurs sociaux, 4 auprès du public senior, 1 agent technique polyvalent et 4 administratifs.

### PERSPECTIVES 2025

- Réflexion sur la gestion et l'aménagement de l'aire des gens du voyage.*
- Evolution et renforcement du partenariat avec Avenir Sarlat pour la délivrance des chèques accompagnement personnalisé, en plus des chèques cadeaux.*
- Journée de sensibilisation à l'attention des lycéens de la section ASSP du lycée Saint Joseph pour la promotion des métiers en lien avec les personnes âgées et la perte d'autonomie.*
- Réfection d'une partie ou de l'intégralité de la toiture de la résidence autonomie.*
- Développement et renforcement des partenariats avec les acteurs du milieu culturel (centre culturel, cinéma, artistes, etc.) pour faciliter l'accès aux personnes accompagnées par le CIAS à ces lieux / manifestations.*

# OFFICE DE TOURISME SARLAT - PÉRIGORD NOIR

## MISSIONS

- Accueillir, informer et conseiller les visiteurs
- Promouvoir l'offre touristique et la destination Sarlat-Périgord Noir en France et à l'étranger
- Fédérer et animer les acteurs du tourisme
- Organiser et valoriser les grands évènements structurants (Fest'Oie, Les Journées du terroir...)
- Commercialiser des produits touristiques et des prestations de services touristiques sur notre territoire et sur le territoire de toute commune de la destination qui y serait favorable
- Organiser les visites guidées de Sarlat dans le cadre du programme « Ville d'Art & d'Histoire » mis en place par l'animatrice du patrimoine. En 2024, l'Office de Tourisme a accueilli 27 000 personnes pour des visites guidées.
- Apporter conseil et soutien à toute la collectivité qui en ferait la demande par convention
- Développement touristique, études et animation
- Animation et participation à l'entretien des sentiers de randonnée

## EFFECTIF ET MOYENS

- 22 salariés, 8 saisonniers, 3 Apprentis
- 3M € de budget pour l'Office de Tourisme
- 1,6 M € de taxe de séjour

## FAITS MARQUANTS 2024

- Renouvellement de la marque Qualité Tourisme
- Lancement de la démarche « Engagé RSE »
- Mutualisation d'un plan de communication avec le CDT Dordogne et les Offices de Tourisme Lascaux – Vallée Vézère et Pays de Fénelon
- Création de la Gazette de l'été (100.000 ex)

## ÉLUS RÉFÉRENTS

### Jérôme PEYRAT

Président de l'Office de tourisme,  
Vice-président de la CCSPN en  
charge de l'économie touristique  
Maire de La Roque-Gageac

### Christophe NAJEM

Vice-président de l'Office de  
tourisme  
Conseiller communautaire délégué  
Maire-adjoint de Sarlat-La-Canéda

## CHIFFRES-CLÉS

- 500.000 visiteurs sur les points d'accueil
- 1.800.000 visites sur le site [www.sarlat-tourisme.com](http://www.sarlat-tourisme.com)
- 160.000 exemplaires du magazine de destination Intense Périgord Noir
- 220.000 plans de Sarlat / 50.000 plans de Beynac / La Roque Gageac
- 45.000 followers Facebook ; 21.400 sur Instagram
- 1.650 dossiers via la plateforme de réservation
- 980.000 arrivées de touristes dans la collectivité

## PERSPECTIVES 2025

- *Opération d'animation et de communication “Février gourmand”*
- *Nouveaux concepts pour le rallye des insolites*
- *Campagne de tournage vidéos pour la promotion 2026*
- *Premières opérations sur les marchés scandinaves*
- *Parcours écotouristique de Beynac*
- *Mise en ligne et valorisation des parcours VTT et Gravel*



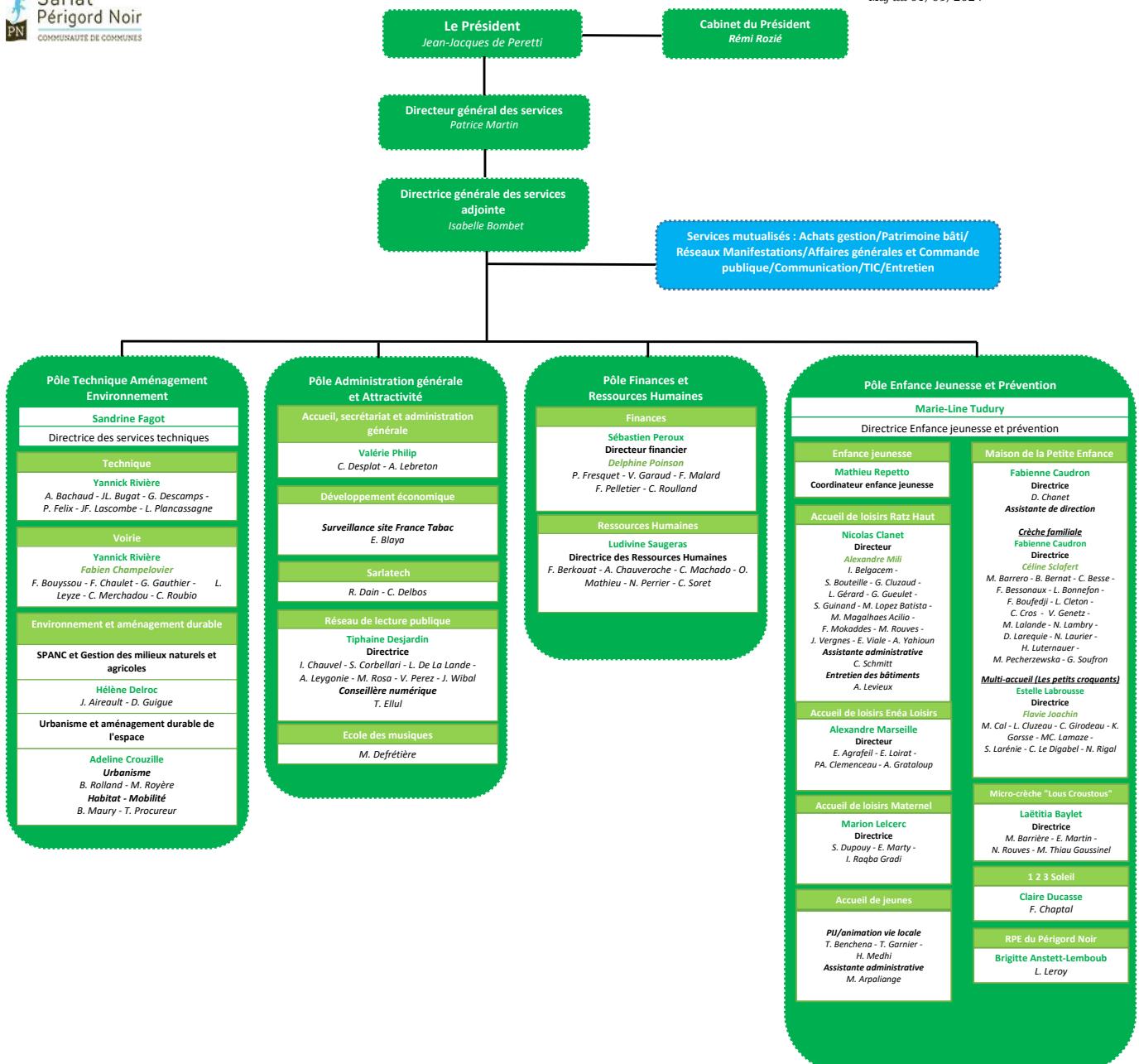
# LES MOYENS GÉNÉRAUX

---

- 31. Organigramme
- 33. Accueil, secrétariat et administration générale
- 34. Médiathèques
- 35. Développement économique
- 36. Sarlatech
- 39. Service ressources humaines
- 40. Service financier
- 43. Service voirie
- 44. Eau, assainissement et rivières
- 46. Urbanisme et aménagement durable de l'espace
- 51. Relais Petite Enfance du Périgord Noir
- 52. Lieu d'accueil enfants-parents «123 soleil»
- 53. Micro-crèche «Lous coustous»
- 54. Crèche «Les p'tits croquants»
- 55. ALSH maternel du Plantier
- 56. Crèche familiale
- 57. ALSH Enea loisirs
- 58. ALSH du Ratz-Haut
- 59. Service jeunesse
- 60. Les services mutualisés

# ORGANIGRAMME DES SERVICES

Mai au 01/09/2024



**Pôle Administration générale  
et Attractivité**

**Accueil, secrétariat et administration  
générale**

**Valérie Philip**

*C. Desplat - A. Lebreton*

**Développement économique**

**Surveillance site France Tabac**

*E. Blaya*

**Sarlatch**

*R. Dain - C. Delbos*

**Réseau de lecture publique**

**Tiphaine Desjardin**

**Directrice**

*I. Chauvel - S. Corbellari - L. De La Lande -*

*A. Leygonie - M. Rosa - V. Perez - J. Wibal*

**Conseillère numérique**

*T. Ellul*

**Ecole des musiques**

**M. Defrétière**

# SERVICE ACCUEIL, SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## MISSIONS

### Accueil, secrétariat

- Accueil, information et orientation du public
- Gestion du courrier et de la boîte mail
- Secrétariat des pôles
- Gestion des plannings de réservations : réunions, véhicules.



### Administration générale

- Bureaux et Conseils communautaires : organisation et suivi, calendrier des séances, convocations, préparation des dossiers, suivi des réunions (dématérialisation, affichage...)
- Registre des actes, des arrêtés
- Commissions thématiques : convocations et suivis
- Santé : mise à disposition d'un logement pour les professionnels de santé
- Campagne attractivité du territoire

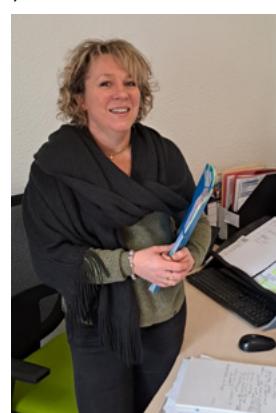


## FAITS MARQUANTS 2024

### • Santé :

- Appartement de santé : 3 conventions de mise à disposition pour étudiants en médecine
- Convention d'aide à l'installation des professionnels de santé
- Labélisation S3A
- Campagne d'Attractivité du territoire

- Classement du territoire de la collectivité en zone FRR
- Reprise d'une partie de la gestion administrative du Développement Economique suite au départ d'une collègue
- Renforcement de l'accueil des services
- Anchorage des actions de la Qualité de la Vie et Conditions de Travail (QVCT) (séances de sport sur l'année, rendez-vous annuels...)



## PERSPECTIVES 2025

### - Sécuriser les procédures

- Conforter l'accueil des nouveaux habitants, des professionnels de santé, médecins juniors...

## ÉLUS RÉFÉRENTS

### Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines  
Maire de Proissans

### Marie-Pierre VALETTE

Conseillère communautaire déléguée chargée des finances, de l'administration générale et des ressources humaines

## EFFECTIF DU SERVICE

1 coordinatrice

2 agents d'accueil (1,5 ETP)

## CHIFFRES-CLÉS 2023

Accueil, secrétariat

**5 612** appels (+6%)

**4 866** personnes reçues (+42%)

**1 947** courriers reçus

**2 872** courriers enregistrés pour le service Urbanisme (-25%)

**5 823** mails reçus

**374** réservations de salles

Administration générale

**8** Bureaux communautaires

**8** Conseils communautaires

**132** délibérations

**8** réunions des commissions

# MÉDIATHÈQUES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

## MISSIONS

- Promouvoir la lecture sous toutes ses formes
- Mettre à disposition de tous les publics différents types de documents à des fins d'information, de loisirs, d'éducation et de culture
- Offrir aux administrés un accès gratuit au numérique
- Participer à la vitalité du lien social sur le territoire en fournissant à tous des espaces publics de rencontre et de réflexion

## FAITS MARQUANTS 2024

- Déménagement de l'ancienne bibliothèque (Rue de la République à Sarlat)
- Emménagement dans la nouvelle médiathèque (Rue Jean-Baptiste Delpeyrat à Sarlat)
- Changement de direction
- Lancement de nouveaux services : ordinateurs publics, jeux vidéo, automates de prêt et de retour, distributeurs de boissons...
- Réaménagement de la médiathèque de Marquay
- Fin du réaménagement de la médiathèque de Sainte-Nathalène

## PERSPECTIVES 2025

- *Inauguration du Pôle culturel*
- *Refonte de la politique d'accueil scolaire*
- *Refonte de la politique d'action culturelle*
- *Construction de partenariats avec les acteurs du territoire (Festival du Film, Festival des Jeux du Théâtre...)*



## CONSEIL NUMÉRIQUE

**1 191** accompagnements  
**37** ateliers collectifs  
**293** rendez-vous individuels  
**8** partenariats réguliers

## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF ET MOYENS

**3 bibliothèques** (Sarlat, Sainte-Nathalène, Marquay)  
**1 directrice**  
**6 bibliothécaires salariés**  
**2 bénévoles** référentes de la bibliothèque de Marquay  
**1 conseillère numérique**

## CHIFFRES-CLÉS 2024

### Réseau

- Plus de 30 000 documents et une soixantaine de magazines sont mis à disposition des publics dans le réseau Sarlat-Périgord Noir. Il faut y ajouter les ressources de la bibliothèque départementale Dordogne Périgord et de la Médiathèque numérique.
- Une soixantaine d'animations sur 4 communes.

### Médiathèque de Sarlat

- 30h30 d'ouverture hebdomadaire (depuis le 30 novembre 2024) + 3h d'ouverture le dimanche (d'octobre à mars)
- 11 224 entrées
- 1 804 inscriptions

### Médiathèque de Sainte-Nathalène

- 14h d'ouverture hebdo.
- 6 141 entrées
- 234 inscriptions

### Médiathèque de Marquay

- 8h d'ouverture hebdo.
- 86 inscriptions

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## MISSIONS

- Assistance et conseil stratégique des élus en matière de développement économique et du commerce de centre-ville
- Information et accompagnement des entreprises et des porteurs de projet
- Accompagnement des projets de la collectivité
- Gestion du Syndicat Intercommunautaire de Développement du Sarladais (SIDES)

## FAITS MARQUANTS 2024

- Poursuite du projet de création d'un écosystème autour du cinéma
- Arrêt du projet de construction d'un abattoir de volailles grasses
- Vente de 3 lots à la Borne 120

## PERSPECTIVES 2025

- Vente des 2 lots disponibles à la Borne 120**
- Projet cinéma : réflexion sur le portage du projet et poursuite des travaux sur les usages**
- Tournage diffusion d'un 7<sup>e</sup> témoignage ciblant les professionnels de santé dans le cadre de la poursuite de la diffusion de la campagne d'attractivité**



*Tournage, dans les locaux de France Tabac, par les lycéens participant au Festival du film de Sarlat 2024*

## ÉLU RÉFÉRENT

### Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines  
Maire de Proissans

## EFFECTIF

1 chargé de mission

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**30** réunions avec les différents partenaires de la CCSPN en matière de développement économique : Etat, ACP, Territoire d'Industrie, Marque Employeur, accompagnement d'entreprises

**31** réunions sur le projet de création d'un écosystème autour du cinéma

**7** rendez-vous pour la Borne 120 : aujourd'hui tous les terrains sont vendus ou réservés

**8** réunions pour l'abattoir : malgré les efforts de la collectivité, le projet ne peut pas voir le jour.

**11** rendez-vous avec des porteurs de projet

**9** réunions sur le lancement de la campagne d'attractivité

**3** Comités Syndicaux du SIDES

**4** réunions relatives à l'extension de la ZAE de Vialard sur la commune de Carsac

**1** commission développement économique

# SARLATECH

## ÉLUS RÉFÉRENTS

### Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines  
Maire de Proissans

### Christophe NAJEM

Conseiller communautaire  
délégué chargé de l'économie  
numérique et de l'économie  
touristique  
Maire-adjoint de Sarlat-La-Canéda

## EFFECTIF DU SERVICE

2 ETP

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**130** coworkers inscrits sur la plateforme de réservation

**148** coworkers ayant utilisé un espace de coworking / bureau / salle

**273** places louées

**40** évènements organisés

**4** start-up incubées

**3** étudiants bénéficiant du campus étudiant

**2** entreprises louent des bureaux privatifs au mois

**5** conventions de partenariat signées sur l'innovation, l'Économie Sociale et Solidaire, la technologie, l'accompagnement et la formation

## MISSIONS

L'objectif de SarlaTech est de proposer un environnement stimulant qui favorise les échanges, l'innovation et le développement économique au sein de la communauté locale. Le concept repose sur la mise en relation des acteurs de cette communauté locale, permettant à chacun de tisser des liens et de bénéficier de l'expérience des autres.

SarlaTech met à disposition des entrepreneurs un ensemble de services et d'installations, conçus pour répondre à leurs besoins :

- Espace de coworking équipé : SarlaTech propose 8 postes de travail ergonomiques, une connexion Internet rapide, l'accès à un bureau isolé et un accès Wi-Fi gratuit.
- Espaces de travail individuels : des bureaux privatifs sont disponibles pour ceux qui préfèrent travailler en toute tranquillité.
- Salles de réunion entièrement équipées : des espaces de réunion dotés de tous les équipements nécessaires pour les événements professionnels (écran tactile, vidéoprojecteur...)
- Atmosphère collaborative : l'ambiance communautaire de SarlaTech encourage le réseautage et l'innovation.
- De nombreux partenaires : UNITEC, La WAB, Emergence Périgord, La Pelle aux Idées, French Tech Périgord, La Mission Locale, le lycée et les réseaux d'entrepreneurs locaux...
- Services et accompagnement personnalisés : l'équipe de SarlaTech est disponible pour aider les entrepreneurs dans leur parcours.
- L'opportunité de tester ses idées dans un environnement opérationnel.
- Un campus étudiant et un accompagnement dédié permettant de créer un noyau étudiant sur Sarlat.

L'espace de coworking est accessible 7j/7, de 6h à 22h

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Adresse : 89 avenue de Selves à Sarlat-la-Canéda

Site : [www.sarlatech.fr](http://www.sarlatech.fr)

Tel : 05.47.27.99.18

@ : [sarlatech@ccspn.fr](mailto:sarlatech@ccspn.fr)

## FAITS MARQUANTS 2024

- Lancement des 2 parcours d'incubation avec UNITEC et Emergence Périgord
- Lancement du programme d'animation – de conférences – d'ateliers hebdomadaires
- Ouverture du Fab-Lab avec programmation d'ateliers
- Lancement du Campus étudiant SarlaTech
- 1er anniversaire de SarlaTech

## PERSPECTIVES 2025

- ***Continuité et développement des services existants et des animations***
- ***Nouveau service : la domiciliation d'entreprise (siège social à SarlaTech et réception du courrier)***
- ***SarlaTech devient le « guichet unique entreprises » de la Communauté de communes***
- ***Organisation d'actions partenariales avec des territoires voisins***
- ***Montée en puissance du Fab-Lab***



**Pôle Finances et  
Ressources Humaines**

**Finances**

**Sébastien Peroux**

**Directeur financier**

***Delphine Poinson***

*P. Fresquet - V. Garaud - F. Malard*

*F. Pelletier - C. Roulland*

**Ressources Humaines**

**Ludivine Saugeras**

**Directrice des Ressources Humaines**

*F. Berkouat - A. Chauveroche - C. Machado - O.*

*Mathieu - N. Perrier - C. Soret*

# SERVICE RESSOURCES HUMAINES

## ÉLUS RÉFÉRENTS

### Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines  
Maire de Proissans

### Marie-Pierre VALETTE

Conseillère communautaire déléguée en charge des finances, de l'administration générale et des ressources humaines

## EFFECTIF DU SERVICE

1 DRH

6 assistants (5,9 ETP)

## CHIFFRES-CLÉS 2024

1819 bulletins établis

Effectif au 31/12/24 : 133 agents dont :  
90 titulaires dont 70 % de femmes et 30 % d'hommes répartis selon les catégories suivantes :

19 % catégorie A

17 % catégorie B / et 64 % catégorie C

48 contractuels dont 75% de femmes et 25% d'hommes

Obligation d'emploi FIPHFP remplie

#### Déroulement de carrière :

39 avancements d'échelon,  
3 avancements de grade,  
2 promotions internes,  
1 nomination après réussite concours

Formation : 217 journées de formation (82 agents concernés) dont :

148 journées de professionnalisation (62 agents),  
27 journées de préparation examens et/ou concours ou test de positionnement (9 agents)  
27 journées de perfectionnement (8 agents)  
15 journées de formation d'intégration (3 agents)

#### Absences médicales :

2 656 jours d'arrêt concernant 48 agents :  
1 484 jours de maladie ordinaire (42 agents) dont  
36 arrêts de travail inférieur à 10 jours,  
13 arrêts de travail compris entre 11 à 90 jours,  
6 arrêts de travail de plus de 90 jours

## MISSIONS

- Assurer la gestion des carrières et des situations administratives de chacun des agents des 3 collectivités (Mairie de Sarlat, CIAS et CCSPN)
- Calculer et traiter leur rémunération, gérer et suivre leurs absences et leur santé au travail
- Assurer les recrutements (conseil, organisation et suivi)
- Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan de formation et de l'ensemble des formations
- Assurer la préparation et le suivi des instances de dialogue social
- Produire le rapport social unique
- Contribuer à la démarche globale d'amélioration des conditions de travail
- Développer le partenariat institutionnel

## FAITS MARQUANTS 2024

- Accompagnement de l'ensemble des services et du personnel communautaire sur des projets et des nouveaux dispositifs RH
- Mise en œuvre de la protection sociale complémentaire, risque prévoyance au 1er janvier 2024
- Mise en place de la dématérialisation des actes RH (bulletins de payes)

## PERSPECTIVES 2025

- *Mise en œuvre de la protection sociale complémentaire : complémentaire santé au 1er janvier 2025*
- *Evaluation et actualisation des lignes directrices de gestion*
- *Accompagnement de la dématérialisation des actes RH (bulletins de payes, évaluations professionnelles...)*

# SERVICE FINANCIER

## MISSIONS

- Gestion de 14 budgets :
  - **Sarlat-la Canéda** (Ville – Eau – Assainissement - Eglise Sainte-Marie - Centre Culturel et de Congrès)
  - **Communauté de communes** (Budget principal - SPANC – Borne 120 et Résidence Habitat Jeunes)
  - **CIAS** (Budget principal – Résidence autonomie)
  - **Autres budgets** (Aérodrome – Zone Activités Economiques Vialard – Syndicat Mixte du SCoT Périgord Noir)
- Préparation, exécution et suivi des crédits
- Contrôle de gestion
- Préparation des Comptes Administratifs
- Suivi de la trésorerie
- Subventions d'investissements : montage des dossiers, demande et suivi des encaissements
- Traitement des recettes impayées (Restauration scolaire, périscolaire, occupation du domaine public, TLPE...)
- Régies d'avances et de recettes : arrêtés, comptabilisation, contrôle...
- Gestion des emprunts
- Amortissements
- Suivi de l'inventaire

## FAITS MARQUANTS 2024

- Premier exercice en nomenclature M57
- Opérations de fiabilisation de l'actif et d'amélioration comptable en coordination avec le SGC de Sarlat
- 2 agents recrutés (juin et décembre), départ de 3 agents suite mutation, retraite et fin de détachement

## PERSPECTIVES 2025

- **Recrutement programmé d'un nouvel agent comptable suite à la fin de détachement**
- **Sécuriser les procédures d'achat, garantir la qualité comptable et développer le suivi de l'exécution budgétaire**
- **Prise en compte de la compétence GEMAPI**

## ÉLU RÉFÉRENT

### Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines

Maire de Proissans

### Marie-Pierre VALETTE

Conseillère communautaire déléguée en charge des finances, de l'administration générale et des ressources humaines

## EFFECTIF DU SERVICE

**1 directeur**

**1 adjoint au directeur**

**5 agents comptables**

## CHIFFRES-CLÉS 2024

Surface financière tous budgets confondus :

**75 235 000 €**

**10 411** mandats

**3 728** titres

**8 273** engagements

**2 825** commandes

Nombre total d'écritures :

**25 237**



**Pôle Technique Aménagement  
Environnement**

**Sandrine Fagot**

Directrice des services techniques

**Technique**

**Yannick Rivière**

*A. Bachaud - JL. Bugat - G. Descamps -  
P. Félix - JF. Lascombe - L. Plancassagne*

**Voirie**

**Yannick Rivière**

*Fabien Champelovier*

*F. Bouyssou - F. Chaulet - G. Gauthier - L.  
Leyze - C. Merchadou - C. Roubio*

**Environnement et aménagement durable**

**SPANC et Gestion des milieux naturels et  
agricoles**

**Hélène Delroc**

*J. Aireault - D. Guigue*

**Urbanisme et aménagement durable de  
l'espace**

**Adeline Crouzille**

**Urbanisme**

*B. Rolland - M. Royère*

**Habitat - Mobilité**

*B. Maury - T. Procureur*

# SERVICE VOIRIE

## MISSIONS

- Entretien des voiries communautaires de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN)
- Entretien des signalisations horizontale et verticale (police) sur les voiries communautaires de la CCSPN
- Suivi de chantiers d'aménagements urbains, de voirie
- Avis au service instructeur sur autorisation d'urbanisme (CUa, CUb et PC)
- Avis sur demande de permissions de voirie, d'occupation du Domaine Public
- Arrêté d'alignement sur demande des communes, des notaires...

## FAITS MARQUANTS 2024

- Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER de juin à septembre 2024
- Embauche d'un agent à la fin de l'année

## PERSPECTIVES 2025

- Achat d'un poids lourd 19t en remplacement d'un 7t.**
- Acquisition d'un fourgon atelier**
- Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER de juin à septembre 2025**

## ÉQUIPEMENTS

- |                                  |
|----------------------------------|
| 1 Tractopelle                    |
| 1 Tracteur Balai                 |
| <b>1 Tracteur Lame Niveleuse</b> |
| 2 Compacteurs                    |
| 3 Camions bennes PL              |
| 1 Camion benne VL                |
| 1 PATA                           |
| 1 Télescopique                   |
| 2 VL                             |
| 1 Pelle Mecalac                  |

## ÉLUS RÉFÉRENTS

**Didier DELIBIE**  
Vice-président chargé de la voirie (fonctionnement)  
Maire-adjoint de Marquay

**Frédéric TRAVERSE**  
Vice-président chargé de la voirie (investissement)  
Maire de Vitrac

## EFFECTIF DU SERVICE

**1 responsable**  
**1 chef de l'équipe régie**  
**12 agents (7 pour la régie et 5 dans le service technique)**

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**415** km de voirie

répartis sur 13 communes

Réfection de voiries par entreprises pour un montant de

**1 192 478,27 €**

(dont 190 000 € de fonds de concours de la Ville de Sarlat-La Canéda)

Elagage par entreprise pour un montant de

**60 771 €**

Réfection de voiries par les agents de l'équipe régie pour un montant de matériaux d'environ

**230 000 €**

**140** tonnes d'émulsion

**700** tonnes de graviers

**890** tonnes de grave émulsion

**90** tonnes d'enrobé

**350** tonnes de calcaire

Marquage au sol par entreprises pour un montant d'environ

**47 900 €**

Achat de panneaux de signalisation pour un montant d'environ **26 490 €**

# EAU, ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

## ~ RIVIÈRES ~

### ÉLU RÉFÉRENT

**Frédéric TRAVERSE**

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC  
Maire de Vitrac

### EFFECTIF DU SERVICE

0,5 ETP

### CHIFFRE-CLÉS 2024

**29 800 €** TTC : montant des travaux engagés pour la première phase de restauration des zones humides du Ladignac à Proissans avec l'effacement de l'étang de Chantegrel.

Financement à **80 %** par l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine

**250** mètres linéaires de réseau souterrain bâti réhabilités sous le tribunal et la place de la Grande Rigaudie à Sarlat pour un montant de

**348 400 €** TTC.



### MISSIONS

- Mise en œuvre de la politique Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI) sur la CCSPN
- Mise en œuvre de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) sur la Ville de Sarlat-la Canéda
- Suivi des zones humides sur le territoire communautaire
- Conseil et accompagnement technique des administrés, des professionnels et des communes

### FAITS MARQUANTS 2024

#### GEPU :

- Travaux de restauration du bâti souterrain affluent à la Cuze, sous la Grande Rigaudie par l'entreprise SOL TP
- Suivi du Schéma directeur et de gestion des eaux pluviales (SDGEP)
- « Sarlat naturellement » : Inauguration des chantiers de renaturation de la Cuze et de la Place Marc Busson :
  - Installation de moulins à eau fabriqués par les centres de Loisirs de la CCSPN (Ratz-Haut et Enéa Loisirs)
  - Présentation du travail d'exposé des classes de CM de 3 écoles (Ferdinand Buisson, La Canéda, Temniac) sur les thèmes de la biodiversité, du cycle de l'eau et du végétal à l'espace Pierre Brossolette
  - Balade inaugurale de la Place Marc Busson à l'espace Pierre Brossolette

#### GEMAPI :

- Clôture du PPG (Plan Pluriannuel de Gestion) de l'Enéa
- Mise en œuvre d'un suivi piézométrique des zones humides du Ladignac en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques
- Mise en œuvre d'un suivi des odonates sur les zones humides du Ladignac en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
- Effacement de l'étang de Chantegrel dans le cadre de la restauration des zones humides du Ladignac
- Mise en place d'un ouvrage de dérivation de l'étang supérieur de Chantegrel sur le ruisseau du Ladignac

### PERSPECTIVES 2025

- Accompagnements des propriétaires riverains de la Cuze et de l'Enéa dans les travaux de réhabilitations des berges.*
- Continuité des travaux d'aménagements des zones humides de Chantegrel sur le ruisseau du Ladignac à Proissans*
- Travaux de renaturation d'une zone humide et reméandrage du ruisseau de Ladignac*
- Mise en place d'une cabane d'observation de la faune sauvage sur une zone humide à Proissans au bord du ruisseau de Ladignac*
- Suivi des démarches foncières engagées sur la Cuze et sur le Ladignac*
- Suivi des travaux de réhabilitation du parking Desmouret avec la gestion intégrée des eaux pluviales*
- Finalisation du SDGEP*
- Mise en œuvre de nouveaux travaux de gestion intégrée des eaux pluviales du quartier Pierre Brossolette*

# EAU, ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

## ~ EAU ET ASSAINISSEMENT ~

### MISSIONS

- Gestion du SPANC en régie directe : réalisation des contrôles de conception, de bonne exécution, et des diagnostics vente. Suivi de la facturation et renseignements des administrés.
- Suivi de l'activité du délégataire et de l'application des contrats ainsi que des études et des travaux sur les réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable sur la ville de Sarlat-La Canéda ;
- Réflexion sur les transferts des compétences eau potable et assainissement ;
- Conseil et accompagnement technique des administrés, des professionnels et des communes ;
- Suivi de la Cuze, de l'Enéa et de la compétence GEMAPI.

### FAITS MARQUANTS 2024

#### GOUVERNANCE

- 11 réunions avec les élus sur le sujet des transferts eau potable et assainissement
- 9 réunions de suivi du contrat avec le délégataire de la ville de Sarlat-La Canéda
- 1 réunion avec les élus sur le SDAC-SDGEP de la ville de Sarlat-La Canéda
- 1 journée d'échange avec l'ensemble des agents intervenants sur la compétence assainissement sur le territoire communautaire

#### SPANC

- Modification du prix des redevances au 1er juillet 2024 et du processus de circulation des documents au 1er juillet 2024 (envoie après des documents après paiement de la redevance en lien)
- Baisse des demandes de diagnostic préalable à la vente (- 22 % par rapport à 2023)

#### RESEAUX HUMIDES

- Réhabilitation du génie civil à la station de potabilisation de Moussidière – 58 400 € TTC
- Extension du réseau d'eau potable impasse du Petit Nice 82 000 € TTC
- Reprise du réseau d'eau potable rue Jean Gabin – 65 000 € TTC
- Clôture du réservoir de tête « Pechs anciens et Pechs Neufs » - 34000 € TTC
- Réhabilitation par chemisage du réseau d'assainissement et reprise des branchements Avenue de la Canéda – 211 200 € TTC
- Mise en place du contrôle du branchement en cas de vente à compter du 1er janvier 2024 sur la ville de Sarlat

#### PERSPECTIVES 2025

- Rendu de l'étude sur le transfert de la compétence assainissement**
- Finalisation du SDAC et du SDGEP de la ville de Sarlat**
- Renouvellement du marché de maîtrise d'œuvre sur la ville de Sarlat-La Canéda**
- Renouvellement du réseau d'eau potable route du Château de Campagnac (1,2 km)**
- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les impasses de la rue Jean Jaurès**

### ÉLU RÉFÉRENT

**Frédéric TRAVERSE**

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC  
Maire de Vitrac

### EFFECTIF DU SERVICE

2,5 agents

### ÉQUIPEMENTS

2 inclinomètres, 4 protocoles de Porchet, 3 appareils photos, 1 SIG PériGéo avec modules métiers (ANC, Réseaux humides EU/EP, GEMAPI), 2 ordinateurs portables, une station météo, un appareil respiratoire d'urgence, un détecteur de gaz

### CHIFFRES-CLÉS 2024 SPANC

**5 500** installations en assainissement non-collectif (ANC)

**408** contrôles réalisés en 2024

#### Réseaux humides

**5 500** abonnés en assainissement collectif

**10** stations d'épuration

**6** assistances à maître d'ouvrage (AMO) en cours avec le service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) :

- Transfert assainissement eau pluviale (AEP),
- Transfert eaux usées (EU),
- Contrôle de gestion délégation de service public (DSP),
- Suivi station d'épuration (STEP),
- Schéma directeur assainissement collectif (SDAC),
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP).

# SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

## AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

### PLAN CLIMAT AIR ET ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) / LOGEMENT / MOBILITÉ

#### ÉLUS RÉFÉRENTS

##### Jean-Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement  
Maire de Sainte-Nathalène

##### Fabienne LAGOUBIE

Vice-présidente chargée du programme alimentaire, de l'agriculture et des mobilités  
Maire-adjointe de Sarlat

##### François COQ

Conseiller communautaire et conseiller municipal à Sarlat

#### EFFECTIF DU SERVICE

**1 responsable** en charge du PLUi, RLPI et PCAET

**2,5 instructrices**

**1 chargé OPAH logement**

**1 chargé de mobilité / logement / PVD**

#### MISSIONS

- L'élaboration, le suivi et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial
- Mise en œuvre de l'AXE 1 du PCAET sur la thématique « logement et habitat » (OPAH, Plateforme de Rénovation Energétique, logements vacants... etc.)
- Mise en œuvre de l'AXE 2 du PCAET sur la thématique mobilité (Véloroute, Sarlat bus, Atchoum... etc.)
- Animation et suivi de la démarche PVD

#### CHIFFRES CLÉS 2024

2 commissions développement durable et mobilités

2 sous-commissions mobilité

Plus de 50 réunions techniques avec élus référents

1 journée sur le thème de la Forêt avec le Pays du Périgord noir et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)

1 journée de la transition avec le SDE 24

1 formation sur la résilience alimentaire

#### Logement et rénovation énergétique

1 COPIL annuel OPAH

2 COPIL Périgord Noir rénov'

1 Apéro rénov (22 professionnels présents CR et photos disponibles)

1 Signature du Pacte territorial avec Périgord Noir Rénov (PNR), le Conseil départemental et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH).

#### Bilan OPAH (revenus modestes et très modestes)

95 contacts établis - Montants des travaux initiés : 1 594 198 €

44 dossiers déposés ANAH - Primes CCSPN accordées : 68 434 €

36 dossiers accordés - Primes Communales accordées : 24 153€

29 projets terminés - Autres subventions obtenues : 1 078 495 €

(ANAH, retraite, CEE, etc.)

15 courriers adressés aux propriétaires de présumées passoires thermiques (classement F et G) offertes à la location

#### Bilan Périgord Noir Rénov

La PRE, en 2024, a géré 596 actes tout confondu soit 340 ménages accompagnés, reçu 418 appels, réalisé 153 entretiens et 24 diagnostics à domicile sur le territoire de la Communauté de communes.

65 dossiers engagés

Montants des travaux initiés : 1 098 123€

Montant des aides nationales accordées : 327 105€

#### Mobilité

2 COPIL sur le Contrat Opérationnel de Mobilité du Périgord Noir (avec la Région)

Signature du Contrat Opérationnel de Mobilité du Périgord Noir avec la Région et les autres EPCI

Signature de la convention liée à la solution de mobilité solidaire Atchoum avec l'ensemble des EPCI du Pays du Périgord Noir

#### Petites villes de demain (PVD)

1 COPIL PVD

2 nouvelles actions engagées

1 avenant à la convention validé

# SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

## AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

### PLAN CLIMAT AIR ET ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) / LOGEMENT / MOBILITÉ

#### FAITS MARQUANTS

##### PCAET

- Engagement de l'évaluation à mi-parcours du PCAET réalisé en interne
- Rencontre des partenaires du PCAET dans le cadre de cette évaluation (SICTOM du Périgord Noir, Chambre d'Agriculture et Office de tourisme)
- Encadrement d'un stagiaire durant 6 semaines dans le cadre de cette mission

##### Logement et rénovation énergétique

- OPAH : Deuxième année de réalisation de l'accompagnement
- Actualisation de la liste des logements vacants
- Lancement du groupe de travail logement avec le Pays du Périgord Noir (avec la thématique des logements transitoires portés par la Mission locale du Périgord noir et Althéa)

##### Travaux avec Périgord Noir rénov' :

- Rédaction et élaboration du Pacte territorial
- Communication auprès des professionnels du secteur en lien avec la rénovation énergétique par le biais d'un Apérorénov'
- Communication à destination de la population sur les aides aux propriétaires bailleurs qui sera déployée en 2025

##### Mobilité

- Covoiturage et transport solidaire : Mise en place, communication et Lancement de la plateforme Atchoum sur les 6 EPCI du Pays du Périgord noir (photos disponibles du lancement)
- Contrat opérationnel de mobilité (COM) Région : élaboration et finalisation du Contrat Opérationnel de Mobilité avec les services de la Région et les autres Communautés de communes du Périgord noir pour coordonner les interventions en matière de mobilité,
- Restitution de l'étude mobilité sur l'ensemble du Pays du Périgord Noir par le cabinet TECURBIS
- Véloroute Voie Verte : poursuite du travail avec la SAFER sur les acquisitions foncières nécessaires (rencontre avec les riverains)
- Lancement de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre, (lancement procédure, études des candidatures, entretien etc.)
- Sarlat Bus : Travail sur les circuits avec les élus et le prestataire.
- Extension de la Véloroute Voie Verte Flow vélo (île d'Aix – Thiviers) jusqu'à Sarlat
- Elaboration de la carte interactive des mobilités
- Participation au marché de recrutement transports scolaires pour la ville de Sarlat (délégation)

##### PVD

- Rédaction et signature de l'Avenant n°1 de la convention PVD pour élargir le périmètre et ajouter de nouvelles actions

##### Autres thématiques

- Poursuite du groupe de travail forêt avec le Pays du Périgord noir
- Lancement du plan alimentaire territorial (PAT) à l'échelle du Pays (étude et recrutement du bureau d'étude)

#### PERSPECTIVES 2025

##### PCAET

- Finalisation de l'évaluation à mi-parcours du plan climat air énergie territorial (PCAET) après 3 ans d'avancement
- Organisation d'une présentation de ce premier bilan à destination de la population

##### Logement et OPAH

- Poursuite de l'OPAH dans le cadre cette fois du pacte territorial
- Préparation pour la mise en place des audits obligatoires à partir de 2026
- Poursuite de la communication auprès des professionnels et de la population sur les aides disponibles et notamment sur les aides à destination des propriétaires bailleurs
- Relance à destination des 119 propriétaires de logements vacants
- Organisation de permanences dans les communes avec PNR

##### Mobilité

- Finalisation du recrutement de la maîtrise d'œuvre pour la véloroute voie verte vallée de la Dordogne (tronçon Sarlat – Saint-Vincent-de-Cosse) et premières acquisitions foncières,
- Promotion de plateforme Atchoum auprès des principaux employeurs du territoire et des associations,
- Renouvellement du marché de transport urbain Sarlat'Bus,
- Déploiement de la carte interactive des mobilités.

##### PVD

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions

# SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

## URBANISME ET INSTRUCTION ADS : PLUi ET RLPI

### ÉLU RÉFÉRENT

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme  
Maire de Sainte-Nathalène

### EFFECTIF DU SERVICE

**1 responsable** en charge du PLUi, RLPI et PCAET

**2,5 instructrices**

**1 chargé OPAH logement**

**1 chargé de mobilité / logement / PVD**

### CHIFFRES-CLÉS 2024

**1 568** actes instruits  
soit 845,9 équivalents Permis de Construire

**15** Déclarations d'Intention d'Aliéner

**450** rendez-vous

**1 640** appels

Environ **20** réunions avec les gros porteurs de projets (élus, services, professionnels...)

**1** club ADS départemental

### CHIFFRES-CLÉS PLUi / RLPI

PLUi : **50** réunions avec élus, porteurs de projets, bureau d'étude.

SCOT : Tour bus (3 jours), **1**

séminaire, **3** COPIL, **1** comité

technique et **1** comité syndical

### MISSIONS

- L'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)
- L'accueil et le conseil en amont des pétitionnaires

### Actes instruits en 2024

ACTES	CUa	CUb	DP	PC	PA	PD	TOTAL Par commune
Beynac-et-Cazenac	26	4	25	13	1	0	60
Marcillac-Saint-Quentin	38	1	32	17	0	0	86
Marquay	13	2	18	11	0	1	68
Proissans	47	1	40	29	1	1	124
La Roque-Gageac	11	1	16	8	1	1	55
Saint-André-Allas	48	6	21	23	0	0	102
Sainte-Nathalène	18	0	20	5	0	0	65
Saint-Vincent-de-Cosse	17	0	5	13	0	0	49
Saint-Vincent-Le Paluel	14	3	11	6	0	0	35
Sarlat-La Canéda	386	21	238	146	9	2	920
Tamniès	16	1	19	19	1	0	59
Vézac	19	0	26	13	2	0	113
Vitrac	29	3	34	13	1	1	118
<b>TOTAL par acte</b>	<b>682</b>	<b>43</b>	<b>505</b>	<b>316</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>1568</b>
Difference/2023	-126	-78	-41	-35	-5	-1	-286

## AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE PLUi ET RLPI

### MISSIONS

- L'élaboration, la modification le suivi et la mise en œuvre des documents d'urbanisme et d'aménagement :
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), règlement local de publicité intercommunal (RLPi), plan climat air énergie territorial (PCAET)
- La participation active à l'élaboration du SCOT (phase diagnostic en 2024)

### FAITS MARQUANTS 2024

- Gestion des recours à l'encontre du PLUi approuvé en 2023 (réditions de mémoires, réunions avec cabinet d'avocats, 2 procédures de médiations)
- Préparation en interne de la modification simplifiée N°1 du PLUi (vocation à résoudre les erreurs matérielles du PLUi) et recrutement d'un bureau d'étude.

### PERSPECTIVES 2025

#### PLUi :

**Poursuite des procédures de recours en cours**

**Elaboration et finalisation de la modification simplifiée N°1**

#### SCOT :

**Poursuite de l'élaboration du SCOT**



## Pôle Enfance Jeunesse et Prévention

### Marie-Line Tudury

Directrice Enfance jeunesse et prévention

#### Enfance jeunesse

**Mathieu Repetto**

Coordinateur enfance jeunesse

#### Accueil de loisirs Ratz Haut

**Nicolas Clanet**

Directeur

**Alexandre Mili**

I. Belgacem -

S. Bouteille - G. Cluzaud -

L. Gérard - G. Gueulet -

S. Guinand - M. Lopez Batista -

M. Magalhaes Acilio -

F. Mokaddes - M. Rouves -

J. Vergnes - E. Viale - A. Yahioun

**Assistante administrative**

C. Schmitt

**Entretien des bâtiments**

A. Levieux

#### Accueil de loisirs Enéa Loisirs

**Alexandre Marseille**

Directeur

E. Agrafeil - E. Loirat -

PA. Clemenceau - A. Grataloup

#### Accueil de loisirs Maternel

**Marion Lelcerc**

Directrice

S. Dupouy - E. Marty -

I. Raqba Gradi

#### Accueil de jeunes

**PIJ/animation vie locale**

T. Benchena - T. Garnier -

H. Medhi

**Assistante administrative**

M. Arpalange

#### Maison de la Petite Enfance

**Fabienne Caudron**

Directrice

D. Chanet

**Assistante de direction**

**Crèche familiale**

**Fabienne Caudron**

Directrice

**Céline Sclafert**

M. Barrero - B. Bernat - C. Besse -

F. Bessonaux - L. Bonnefon -

F. Boufedji - L. Cleton -

C. Cros - V. Genet -

M. Lalande - N. Lambry -

D. Larequie - N. Laurier -

H. Luternauer -

M. Pecherzewska - G. Soufron

**Multi'accueil (Les petits croquants)**

**Estelle Labrousse**

Directrice

**Flavie Joachin**

M. Cal - L. Cluzeau - C. Giradeau - K.

Gorsse - MC. Lamaze -

S. Larénie - C. Le Digabel - N. Rigal

#### Micro-crèche "Lous Croustous"

**Laëtitia Baylet**

Directrice

M. Barrière - E. Martin -

N. Rouves - M. Thiau Gaussinel

#### 1 2 3 Soleil

**Claire Ducasse**

F. Chaptal

#### RPE du Périgord Noir

**Brigitte Anstett-Lemboub**

L. Leroy

# RELAIS PETITE ENFANCE DU PÉRIGORD NOIR



## MISSIONS

- Conseil et information des parents sur l'ensemble des modes d'accueils existants sur les territoires intercommunaux
- Information et orientation des professionnels et acteurs de l'accueil individuel
- Organisation d'un cadre de rencontre et d'échange de pratiques professionnelles
- Mise en place d'activités collectives pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants aux domiciles des familles
- Sensibilisation des professionnels et des parents employeurs à la formation continue et organisation d'échanges après la formation
- Organisation de temps d'activité et d'animation (ateliers d'éveil) pour les enfants
- Contribution à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées indépendantes
- Promotion du métier « assistant maternel »
- Développement et animation d'un réseau de partenaires
- Contribution à la fonction observatoire des modes de garde du territoire

## FAITS MARQUANTS 2024

- Réorganisation de la répartition des sites de permanences d'animation et d'information en fonction des 2 agréments des RPE 1 et 2 : à titre expérimental sur l'année scolaire 2024/2025, cette nouvelle organisation doit permettre aux animatrices de mieux appréhender le renouvellement des agréments pour les 2 RPE ;
- Modification des critères de financement concernant la participation du Conseil départemental ;
- Ouverture de la 1ère M.A.M. sur la CCSPN (commune de Tamniès) ;
- Travail sur le projet de création d'un espace d'éveil sensoriel de type « Snoezelen » en collaboration avec 2 assistantes maternelles agréées Mise en place des séances à partir d'octobre 2024 ;
- Mise en place d'animation d'éveil à la nature en collaboration avec le responsable du château de Campagne et de son jardinier.
- Participation à 2 journées des familles sur la CCVH et la CCSPN (1ère édition)

## PERSPECTIVES 2025

- ***Renouvellement des agréments pour les 2 RPE 1 et 2***
- ***Poursuivre les actions proposées dans le cadre des projets de fonctionnement (accompagnement des professionnelles exerçant en M.A.M., campagne de communication sur le métier d'assistant maternel... etc.)***
- ***Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles, notamment à travers le départ en formation professionnelle continue***
- ***Démarche de formation professionnelle pour les animatrices du service : analyse de la pratique professionnelle (RPE 1), veille juridique.***

## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF DU SERVICE

2 ETP

## MOYENS

Locaux adaptés au siège social du Relais ; locaux aménagés sur les différents sites extérieurs par les animatrices ; 2 véhicules de service ; Matériel spécifique : jeux, jouets d'éveil, matériel éducatif, etc ; Equipment bureautique / téléphonie.

## CHIFFRES-CLÉS 2024

5 Communautés de communes bénéficiant des services du RPE

133 assistantes maternelles agréées indépendantes

465 places d'accueil

250 ateliers d'éveil proposés

2053 appels,

rendez-vous et mails de parents

44 ass. maternelles agréées indépendantes sur la CCSPN

### Mission d'animation

Fréquentation des temps collectifs par les professionnelles : 53 assistantes maternelles différentes dont 18 de la CCSPN soit 46 % des assistantes maternelles libérales de la CCSPN (32% en 2023) ; 250 temps collectifs dont 107 sur la CCSPN, 181 enfants ont participé

### Mission d'information

Nombre de contacts reçus : 2053 (1 353 en 2023) dont 619 pour la CCSPN (416 en 2023) / Pour mémoire : 1 454 en 2022 ; Nombre de rendez-vous réalisés : 268 (176 en 2023)

# LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

## « 123 SOLEIL »

### ÉLU RÉFÉRENT

#### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

### EFFECTIF DU SERVICE

**1 responsable accueillante**

**2 accueillantes**

**1 personnel d'entretien**

**1 superviseur**

### MISSIONS

- Missions : Proposer un lieu de paroles de rencontres et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistantes maternelle... etc.).
- Ouverture, le mardi et le vendredi de 9h à 12h, le mercredi de 15h à 19h et le 1er mercredi du mois pour La Racontine de 9h à 12h entre octobre et juin. C'est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme, gratuite, sans inscription, de façon régulière ou occasionnelle.
- Favoriser « la séparation »
- Accueillir les difficultés avant qu'elles ne s'installent.
- Offrir un lieu de vie relationnelle dès la grossesse.
- Rompre l'isolement des familles

### FAITS MARQUANTS 2024

- Goûter de la nouvelle année autour de la galette des rois.
- Fête de la Chandeleur
- Participation au festival du jeu Moyenâjeux
- Racontines de Pâques
- Participation à 2 journées d'une création collective avec Jany Pons Ballester
- Semaine ambiance poissons et coquillages
- Participation à la journée famille à Vitrac
- Racontines de Noël (PMI, Médiathèque)

### PERSPECTIVES 2025

- Goûter de la bonne année autour de la galette des rois*
- Participation au festival du jeu Moyenâjeux*
- Racontines de Pâques, de Noël (PMI, Médiathèque)*
- Présentation d'123 Soleil et animations berceuses aux cours de préparation à la naissance à la maternité*
- Semaine ambiance poissons et coquillages*
- Participation à la journée de la famille*



# MICRO-CRÈCHE

## « LOUS COUSTOUS »

### MISSIONS

- La micro-crèche « Lous Coustous » a une capacité d'accueil de 10 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.
- La structure permet un accueil régulier, mais aussi occasionnel, selon les besoins des familles.
- Située à 5 mn de Sarlat, au sein de l'école maternelle de Proissans, elle est très accessible et bénéficie des services de la restauration de l'école.
- La micro-crèche permet aux enfants accueillis de grandir et d'évoluer dans un lieu chaleureux et stimulant accompagnés par des professionnels qualifiés et de se socialiser au sein d'un petit groupe d'enfants. A travers le projet pédagogique développé en équipe, une attention particulière est portée au respect du rythme individuel de chaque enfant au quotidien ainsi qu'une volonté de favoriser la libre exploration du bébé et de l'enfant.

### FAITS MARQUANTS 2024

- Organisation de la semaine nationale de la petite enfance (les parents ont pu partager des ateliers créatifs avec leurs enfants au sein de la micro-crèche ; jeux musicaux, peinture sur portraits, jeux de couleurs, parcours de motricité géant, atelier cuisine...);
- Découverte de plusieurs spectacles dédiés à la petite enfance : spectacle musical dans le cadre du Carnaval de Sarlat, concert pour les tout-petits au centre culturel de Sarlat, spectacle « animation au poulailler » dans le cadre de « l'heure du conte ».
- Projet d'échanges de pratiques avec les ATSEM des classes de petite section de maternelle de Sarlat, matinées d'immersion dans les classes et à la micro-crèche, suivi d'une soirée pour mettre en commun les observations recueillies ;
- Séances d'éveil musical mensuelles avec l'association Timounzik ;
- Participation aux Arts en folie, réalisation d'une œuvre (tableau) sur le thème de la fête foraine ;
- Reprise des matinées « passerelle » en juin avec la classe de petite section de Proissans, pour les enfants scolarisés en septembre 2024 ;
- Fête de l'été en juillet : moment convivial autour d'un buffet (buffet réalisé par les familles) ;
- Mise en place d'ateliers à thèmes par l'équipe de la micro-crèche : atelier cuisine, atelier d'éveil corporel et de relaxation, massage bébé, tapis-conte, atelier autour des couleurs, atelier patouille.

### ÉLU RÉFÉRENT

#### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

### EFFECTIF DU SERVICE

- 1 directrice éducatrice de jeunes enfants
- 1 auxiliaire de puériculture
- 3 agents d'accueil

### CHIFFRES-CLÉS 2024

**228** jours d'ouverture

**22** enfants accueillis

**13 832** heures de présence

### PERSPECTIVES 2025

- Suite de la mise en œuvre des ateliers à thèmes*
- Séances de cinéma pour les plus grands*



# CRÈCHE

## « LES P'TITS CROQUANTS »

### ÉLU RÉFÉRENT

**Patrick SALINIÉ**

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

### EFFECTIF DU SERVICE

**1 directrice éducatrice de jeunes enfants**

**1 éducatrice de jeunes enfants**

**4 auxiliaires de puériculture**

**3 CAP petite enfance**

**1 remplaçante CAP petite enfance**

**1 agent de restauration**

**1 agent d'entretien**

**1 agent d'entretien restauration**

### MOYENS

**Restauration sur site**

**Équipement petite enfance**

### CHIFFRES-CLÉS 2024

**229** jours d'ouverture

**85** enfants inscrits

**45 272** heures d'accueil

### MISSIONS

- Veiller au bien-être, à la sécurité matérielle et affective des jeunes enfants, indispensable pour les aider à grandir, à acquérir leur autonomie, à développer leur curiosité et leurs capacités.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, les informer, les conseiller.
- Assurer un rôle de prévention en partenariat avec les différents intervenants de la petite enfance.
- Accueil en collectivité de jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans :
  - Multi accueil : 25 places du lundi au vendredi de 7H45 à 18H15
  - Halte jeux : 5 places à partir de 2 ans de 9H à 16H30 hors mercredi et vacances scolaires.

### FAITS MARQUANTS 2024

- Sortie de fin d'année en juin à la ferme de Villeneuve (Saint-André-Allas).
- Participation au Salon du livre de Sarlat
- Participation aux Arts en folie
- Sortie à la bibliothèque 1 fois par mois
- Fête de l'été avec pot musical pour les familles
- Echange de pratiques professionnelles avec les ATSEM des écoles de Sarlat : matinée d'échange de structure pour chaque professionnelle, suivie d'une soirée de retours d'expériences afin d'harmoniser les pratiques.
- Intervention au cinéma de Brigitte Racine, psychothérapeute et conférencière sur l'éducation et la discipline.
- Emploi d'un service civique durant 8 mois.
- Spectacle « Desnonimo » destiné au très jeune public.
- Spectacle de Noël entièrement réalisé par nos soins au centre culturel pour les enfants et leurs familles.
- 2 journées pédagogiques avec l'équipe :
  - le lundi de Pentecôte, sur le thème de « l'aménagement de l'espace intérieur et extérieur et la place du professionnel »
  - le 19 août, sur « l'accueil et la période de familiarisation ».

### PERSPECTIVES 2025

- *Poursuivre les projets de 2024*
- *Sortie à la médiathèque 2 fois par mois*
- *Service civique de mai à décembre*
- *Mise en place du décret petite enfance d'août 2021 concernant le bâtiment : variateurs de lumières et plaques acoustiques.*

# ALSH MATERNEL DU PLANTIER

## MISSIONS

- Accueillir les enfants de moins de 6 ans en leurs offrant un cadre adapté pour leur bon développement.
- L'ALSH maternel est un lieu familial où les enfants peuvent s'épanouir au travers des différentes activités proposées mais aussi du quotidien réfléchi et mis en place par une équipe à l'écoute des besoins de cette tranche d'âge spécifique.
- Elaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités des enfants
- Apprentissage de la vie en collectivité. Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Respect du rythme et des besoins de l'enfant
- Instaurer un climat convivial, de confiance et de bienveillance
- Instaurer une relation de confiance avec les familles et être à leur écoute
- Respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM) de la DDCSPP

## FAITS MARQUANTS 2024

- Sortie luge au Mont-Dore
- Journée découvertes sportives avec les associations du territoire
- Passage de la flamme Olympique
- Sorties culturelles, cinéma, accro branche, parc aquatique
- Halloween : chasse aux bonbons chez les commerçants de Sarlat

## PERSPECTIVES 2025

- *Participation au projet les Expos du cœur*
- *Inter-centres avec le Ratz-Haut et Enéa Loisirs*



## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice

4 animateurs

1 saisonnier sur la période estivale

## MOYENS

L'ALSH est ouvert de 7h45 à 18h15 tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf entre Noël et le Premier de l'an). Il accueille un maximum de 25 enfants. Il est situé dans les locaux de la Maison de la petite enfance qui sont dédiés à l'accueil des moins de 6 ans.

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**85** enfants inscrits pour

**1716,5** heures de présence

Mercredis **5760,5** heures

soit **640** journées enfants

Vacances **11408** heures

pour **1426** journées enfants

# CRÈCHE FAMILIALE

## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF DU SERVICE

**22 agents : 1 directrice, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 assistante de direction, 19 assistantes maternelles (1 AM en longue maladie)**

**1 vacataire médecin (45 h/an pour les 3 crèches) et 2 vacataires psychologue**

## MOYENS

**3 bureaux ; Utilisation du logiciel OPUS ; 1 salle d'animation pour le jardin d'éveil ; 1 espace créatif ; 1 véhicule ; Espace psychomoteur et créatif**

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**70 303** heures d'accueil

**247** jours d'ouverture

**75** enfants inscrits

**141** heures de formation du personnel

**389** visites aux domiciles des assistantes maternelles par la puéricultrice et l'éducatrice

**10** réunions de coordination petite enfance

**8** réunions d'équipe regroupant l'ensemble des assistantes maternelles

## MISSIONS

- Organiser l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile des assistantes maternelles (AM) recrutées par la CCSPN et encadrées par une équipe pluridisciplinaire (1 puéricultrice, 1 éducatrice).
- Garantir le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant confié.
- Favoriser leur autonomie, leur socialisation
- Accompagner les premières étapes de leur développement
- Permettre à chacun de passer des journées épanouissantes et enrichissantes
- Créer un climat de confiance avec les parents et être à l'écoute de leurs besoins dans le respect du secret professionnel
- Observer et dépister les troubles précoce
- Partager avec eux leurs expériences pour les soutenir et répondre en toute discrétion à leurs interrogations.
- Encadrer les assistantes maternelles, les former, les soutenir, les associer à l'élaboration du projet éducatif du service, les évaluer

## FAITS MARQUANTS 2024

- Conférence Brigitte Racine. Thème : « entre bienveillance et permissivité »
- Accueil d'un enseignant de maternelle dans le cadre d'un module de formation de l'Education Nationale
- Fêtes des parents le 20 juin avec le groupe la « belle jambette »
- Journée des familles en octobre à Vitrac
- Séances d'éveil musical : pour tous les enfants de 18 mois à 3 ans
- Sorties bougeothèque au gymnase de la ville
- Participation aux Arts en folie, 4 ateliers de médiation animale, sorties caserne des pompiers
- Organisation de la semaine de la petite enfance avec des ateliers d'éveil ouverts aux familles pendant le temps d'accueil
- Sortie de fin d'année à l'Aquarium du Bugue
- Organisation des groupes d'analyse des pratiques
- Création du spectacle de Noël / soirée théâtre Parents-Thèses / animations spectacles interservices
- Passerelle avec les écoles : 3 matinées à l'école du Pignol, 3 visites à l'école des Chênes Verts et 3 à l'école de Temniac
- 2 matinées au salon du livre de Sarlat
- Participation au village santé

## PERSPECTIVES 2025

- **Participation aux Arts en folie / salon du livre**
- **Formation en gestes de secours sur site**
- **Fête de printemps avec les familles / spectacle Noël**
- **Spectacle en EAC (éveil artistique et culturel)**
- **Projet bébés lecteurs avec les médiathèques**
- **Journée des familles en octobre**
- **Conférence « Le poids des mots »**

# ALSH ÉNÉA LOISIRS

## MISSIONS

- Accueil des enfants de 3 à 11 ans
- Elaborer des projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer la créativité et l'imagination des enfants en mettant en place des outils pour les rendre acteurs de leurs loisirs
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque groupe d'âge
- Favoriser l'apport de connaissance, par la découverte et l'expérimentation en proposant des animations ludiques et éducatives
- Apprentissage de la vie en collectivité, favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Assurer un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap en relation avec les familles
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque, centre culturel, agence culturelle...)

## FAITS MARQUANTS 2024

- Arrivée d'un nouveau directeur dans la structure en début d'année
- Départ d'un animateur en disponibilité
- Séjours de printemps (5 jours), au Futuroscope et découverte de la région
- Séjour d'été dans le Pays Basque, découverte de la région et des spécialités locales, visite d'Espelette avec un atelier sur la découverte du piment. Initiation à la pelote basque
- Ateliers numériques et philosophiques avec la conseillère numérique de la CCSRN
- Participation au Prix des Incorruptibles (projet littéraire citoyen) en partenariat avec la bibliothèque de Sainte-Nathalène
- Proposition de sorties diverses ou intervenants extérieurs : animation Conseil départemental, sortie à Sarlat pour le passage de la flamme olympique, sorties cinéma, intervention atelier poterie, intervention d'un magicien, intervention atelier cirque, sortie au parc de la saule, sortie air parc en Périgord, soirée escape game au château de Puymartin, atelier prévention santé sur la nutrition et sur le soleil (organisé par le CLS), participation au projet de moulins sur la Cuze
- Organisation de la fête d'Halloween, chasse aux bonbons dans le bourg du village de Sainte-Nathalène, soirée autour d'une auberge espagnole avec les familles
- Fête de fin de séjour d'été réalisée par les enfants à destination des familles
- Organisation du Marché de Noël de Sainte-Nathalène, maison du Père Noël, visite du Père Noël, stand créateurs, conte de Noël
- Mise en place d'une pergola pour ombrager une cour extérieure, et agrandissement en cours d'une partie extérieure de l'accueil de loisirs
- Réception en fin d'année d'un véhicule de 9 places pour le service

## PERSPECTIVES 2025

- *Séjour au printemps au zoo de Beauval ainsi que la visite de la région*
- *Séjour d'été (lieu à définir)*
- *Relance du carnaval de Sainte-Nathalène, avec un défilé animé par les enfants*
- *Réorganisation de l'accueil du matin afin de s'adapter au mieux aux besoins des enfants*
- *Réorganisation du fonctionnement de l'été avec la création d'un groupe supplémentaire afin de répondre aux besoins des enfants*
- *Maintien des actions avec la conseillère numérique*
- *Participation aux différents projets transversaux avec les services de la collectivité*
- *Maintien des actions avec le Conseil départemental*

## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur  
5 animateurs permanents diplômés  
2 saisonniers pour la période estivale

## MOYENS

L'ALSH est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires (sauf entre Noël et le Premier de l'An) de 7h30 à 18h30.

La capacité maximum est de 60 enfants en juillet et 50 les autres jours d'ouverture.

Les locaux sont situés au sein de l'école de la commune de Sainte Nathalène. Ils sont composés d'un bâtiment d'accueil récent dédié aux activités des plus petits, et de la salle des fêtes convertie en salle d'activités pour les plus de 6 ans. Le dortoir de l'école sert de salle de repos. La proximité avec la bibliothèque est un atout pour favoriser la lecture et les projets communs. La restauration est réalisée sur place dans le réfectoire de l'école. Ils sont préparés par une cantinière.

## CHIFFRES-CLÉS 2024

232 enfants inscrits  
11 975 h d'accueil les mercredis  
24 284 h d'accueil pendant les vacances  
Mercredi : 1 330 journées enfants réalisées  
Vacances : 3 285 journées enfants réalisées

# ALSH DU RATZ-HAUT

## ÉLU RÉFÉRENT

### Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF DU SERVICE

**1 directeur** 1 temps plein

**1 directeur-adjoint** 1/4 temps plein

**1 directeur-adjoint les séjours d'été**

**14 animateurs** 8 temps plein

**17 animateurs saisonniers**

(dont 3 stagiaires BAFA) 2

temps plein

**2 adjointes administratives** 1

temps plein

**1 factotum (technicien)** 1 temps

plein

## MOYENS

**1 bureau ; 1 salle d'animateur ; 6 salles d'animation ; 1 salle d'hébergement ; 1 dortoir (20 couchages) ; réfectoire ; cuisine ; 1 salle multifonctions avec cuisine pédagogique ; local technique ; 2 bassins ; jeux extérieurs ; terrain de foot basket volley ; 2 minibus...**

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**508** enfants inscrits

**29 765,5** h d'accueil les mercredis

**66 093,5** h d'accueil pendant les vacances

Mercredis : **3 307** journées enfants réalisées

Vacances : **8 262** journées enfants réalisées

## MISSIONS

- Accueil des enfants de 3 à 14 ans en répondant aux besoins de l'enfant
- Elaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer la créativité et l'imagination des enfants en mettant en place des outils pour les rendre acteurs de leurs loisirs
- Découverte et pratique d'activités sportives
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque groupe d'âge
- Favoriser l'apport de connaissance, la découverte et l'expérimentation en proposant des animations ludiques et éducatives
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque, centre culturel, agence culturelle...)
- Respect du cadre réglementaire des accueil collectifs de mineurs (ACM) de la DDCSPP

## FAITS MARQUANTS 2024

- Activité sur le passage de la Flamme Olympique : activités sportives avec l'intervention d'associations locales (escrime, athlétisme, boxe, hand, badminton, vélo...), sensibilisation au handisport, olympiades inter-centres
- Festival culture du monde de Montignac : accueil du Ballet Volynianka de Lustk d'Ukraine
- Spectacle « Cap » de la compagnie l'Enjoliveur pour le festival Brikabruk aux Eyzies
- Echange avec la MFR de Salignac dans le cadre de la formation CAP AEPE
- Carnaval, Fête d'Halloween, chasse aux œufs, arbre de Noël et fêtes de fin de séjour
- Ateliers numériques
- Séjours ski et été, et mini séjour pour les moins de 6 ans
- Participation au salon du livre jeunesse de Sarlat

## PERSPECTIVES 2025

- *Aménagement d'une petite salle pour les plus de 12 ans pendant les vacances*
- *Réinstallation du poulailler*
- *Mise en place d'un coin calme « Snoezelen » chez les petits*
- *Participer aux projets et manifestations locales (carnaval, salon de livre jeunesse, Arts en Folie, félibrée...)*
- *Réflexion autour de l'aménagement du nouveau centre de loisirs*

# SERVICE JEUNESSE

## MISSIONS

### L'IJ (Informations Jeunesse) :

Il doit permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. Ce lieu s'inscrit comme une passerelle, permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires.

### L'animation de la vie sociale locale :

En lien avec l'Information Jeunesse, ce service a pour mission de favoriser la cohésion sociale sur notre territoire, par l'organisation de d'actions événementielles citoyennes basées sur le sport, la culture, les loisirs, le populaire et le festif.

Ces différents domaines représentent des tremplins privilégiés permettant d'associer la jeunesse dans sa mise en relation avec d'autres types de publics, ainsi qu'avec des partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou même privés.

## INFOS JEUNES

- Ateliers préventions et animations
- Permanences régulières
- Accompagnement de jeunes « Jobs d'été »
- Jeunes accueillis en stage : 4 jeunes sur plusieurs semaines.
- Bourse Parcours Jeunes : 4 bénéficiaires impliqués dans des projets territoriaux.
- Festival d'animation (cinéma Rex) : 400 jeunes participants.
- Forums sur les aides régionales et la formation : 3 forums organisés en partenariat.
- Réunion BAFA parents-jeunes : 13 jeunes participants.

## FAITS MARQUANTS 2024

### Infos jeunes

- Maintien de l'action Infos jeunes avec les établissements scolaires
- Développement de la Boussole des Jeunes
- Ateliers de prévention en milieu scolaire
- Accompagnement professionnel
- Communication sur Parcoursup
- Mobilité en Europe
- Actions-citoyennes

### Animation de la vie sociale locale

- Animation QVT
- Festizic à La Roque Gageac
- Sarlat Color
- La Mode qui roule

## PERSPECTIVES 2025

### La Maison des jeunes

- Recrutement d'un chef de service
- Mise en place d'un nouveau projet d'accueil
- Relancer la dynamique jeunesse

### Infos jeunes :

- Conférence Alpha Kaba
- Chantier éducatif
- Actions IJ

## ÉLU RÉFÉRENT

### **Patrick SALINIÉ**

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse  
Maire de Saint-André-Allas

## EFFECTIF DU SERVICE

- 0.7 ETP sur les missions IJ / Espace Jeunes**
- 1 ETP animation de la vie sociale locale**
- 0.5 ETP administratif**

## MOYENS

**1 local avec 3 salles (Étage: bureaux. Rez-de-chaussée : salle de réunion, d'animation et d'information. En sous-sol : une salle de vie avec cuisine, télé... etc.) + un bureau d'accueil dans le hall d'entrée**

## CHIFFRES-CLÉS 2024

**85** jeunes accompagnés

**150** entretiens dans les collèges et lycées lors des permanences

### Animation de la vie sociale locale :

- Sarlat Color
- Pérenniser Festizic à La Roque-Gageac
- Continuer le partenariat avec Avenir Sarlat pour la Mode qui roule

# LES SERVICES MUTUALISÉS

Les services de la Ville de Sarlat-la Canéda sont mutualisés et peuvent être mobilisés pour apporter leur capacité d'expertise administrative et technique au profit de la CCSPN notamment pour :

## Management, pilotage

- Participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre
- Elaboration et pilotage de la stratégie de gestion financière et d'optimisation des ressources
- Conduite de projets, représentation de l'institution et relation avec les partenaires
- Veille stratégique, règlementaire et prospectrice
- Pilotage de l'équipe de direction, management des services et conduite du dialogue social

## Communication

- Développement et consolidation de l'image de la Communauté de communes
- Information des habitants sur les décisions, les projets en cours, les services disponibles et les événements
- Valorisation des atouts du territoire
- Gestion des réseaux sociaux pour créer du lien avec les habitants, promouvoir les événements et informer sur les services
- Rédaction et diffusion des communiqués et dossiers de presse
- Conception de supports d'information et de communication variés (magazine de la Communauté de communes, brochures, flyers)
- Gestion du contenu du site internet de la Communauté de communes

**EN 2024 : 2** magazines communautaires, **60** communiqués de presse, **150** posts sur la page Facebook de la CCSPN

## Technologie de l'information et de la communication

- Veille technologique et mise en œuvre des évolutions en mode projet
- Conception, mise en place, sécurisation du système d'information et de communication
- Administration des réseaux et assistance auprès des utilisateurs
- Installation et suivi de la maintenance des logiciels
- Gestion technique, juridique, financière de la téléphonie et des copieurs

**EN 2024 : 1284** interventions du service TIC

## Contentieux, juridique et assurance

- Suivi des affaires juridiques et contentieuses
- Définition, évaluation des risques et optimisation des contrats d'assurance
- Suivi des sinistres, des indemnisations, des expertises en relation avec les courtiers, assureurs et tiers

## Achat et commande publique

- Organisation, suivi de la commande publique et des délégations de service public
- Expertise juridique, appui technique et organisation matérielle des procédures de marché
- Organisation des achats courants au sein de la centrale d'achat (traduction technique du besoin/achat/gestion des stocks/livraison)

**EN 2024 : 2** accords-cadres et **7** marchés publics

## Entretien des locaux, maintenance technique des bâtiments et du matériel

- Entretien et maintien des conditions d'hygiène des locaux
- Maintenance, entretien, réparation des véhicules
- Maintenance, entretien des bâtiments
- Suivi de la maintenance des extincteurs
- Contrôle et suivi des prestations d'entretien des bâtiments et des matériels réalisés par des prestataires

**EN 2024 : 5424** heures consacrées au nettoyage des locaux communautaires

## Missions diverses

- Reprographie, collecte, classement et conservation des archives
- Transport et déménagement de matériel